

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 18.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 1er MAI 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du jour nal.

AVIS

Nos abonnés qui changent de demeure au 1er mai prochain voudront bien nous en avvertir de suite, afin de ne pas éprouver de retard dans la réception de notre feuille.

SOMMAIRE

Cà et là, par L.-O. D.—Nouvelles étrangères.—Anciennes familles canadiennes.—Bibliographies.—Les drapeaux populaires de l'armée française.—La Jeune-Lorette, par Ahatsistari (suite).—Zouaves et gardes nationaux de Paris.—Gazette des tribunaux.—Les femmes.—Rosane et Aubry, par Edgar Nol.—Recettes utiles.—Poésie : Jeunesse, par Ernest Refonty.—Une mère.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Fabrication du sucre d'érable en Canada : Le nid de moineaux : Les moineaux : Québec : Au pied de la côte du Chien, en dessous de la batterie de la Demi-Lune.

ÇA ET LÀ

M. Bunster, député aux Communes, a dit-on, l'intention de proposer qu'une humble adresse soit envoyée à la reine, la priant de faire mettre devant le parlement impérial une mesure tendant à rappeler la 58^e section de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, afin que le choix des gouverneurs provinciaux soit laissé au peuple de chaque province.

On se demande ce qui va arriver si le gouvernement impérial décide ou exprime l'opinion que le gouvernement fédéral n'a pas le droit de démettre l'hon. M. Letellier, et que le marquis de Lorne refuse alors de suivre l'avis de ses ministres en faveur de cette démission. Des hommes compétents affirment que Sir John sera bien obligé alors de résigner, que M. Blake sera appelé, et que des élections générales

auront lieu. Mais nous croyons que c'est aller trop vite en besogne.

M. Mercier vient d'entrer dans le ministère de Québec en qualité de solliciteur-général. Il se présente dans le comté de Saint-Hyacinthe, où les deux partis se préparent depuis longtemps à la lutte. A St.-Hyacinthe comme à Chambly, la fièvre politique est à l'état chronique; on y est constamment ballotté entre une lutte électorale et une contestation d'élection, entre Charybe et Scylla.

L'inauguration de la nouvelle société de colonisation a eu lieu la semaine dernière, à la salle académique du collège Sainte-Marie, sous la présidence de Sa Grandeur monseigneur l'évêque de Montréal. Des résolutions furent proposées et des discours prononcés par M. le curé Labelle, par l'hon. juge Papineau, M. Chapleau et M. F. Quinn. Les officiers de la société sont :

Président : Mgr. Fabre, évêque de Montréal; vice-président : l'hon. juge Papineau; secrétaire : Messire Edmond Moreau, chanoine; trésorier : Rév. M. Vaillant, économiste de l'évêché. Le Conseil est composé de six membres du clergé et de six laïques. Les ecclésiastiques sont M. M. Sentenne, curé de Saint-Jacques; Salmon, curé de Saint-Gabriel; Dubuc, du Sacré-Cœur; Caseault, recteur du collège Sainte-Marie, et Lefebvre, O.M.I. de l'église Saint-Pierre. Les laïques sont : l'hon. juge Papineau, M. M. le chevalier Huguet-Latour, Napoléon Bourassa, Frank Quinn, avocat, B. A. T. de Montigny et Alphonse Leclaire.

On se rappelle ce lieutenant autrichien, M. Zubovitch, qui avait exécuté en huit jours, sur un cheval hongrois, le voyage de Vienne à Paris. Cet officier était à Szegedin au moment de l'inondation. Parmi les récits qu'il en a faits, en voici un que personne ne lira de sang-froid :

Je passais, dit-il, devant une maison d'où sortaient des cris de détresse.—Combien êtes-vous? criai-je.—Onze, sanglota une voix de femme.—J'approchai ma barque. Dans la chambre, l'eau attriguait la table sur laquelle la mère était debout, serrant convulsivement ses enfants dans ses bras. Notre barque ayant assez de places disponibles, nous nous mîmes en mesure d'opérer le sauvetage de ces infortunés. Au moment où nous allions amarrer notre barque, une terrible détonation se fit entendre. Quelques cris étouffés d'épouvante, qui nous traversèrent la moelle des os, un remou violent, et tout était fini! La maison venait de s'effondrer, ensevelissant les onze victimes.

On avait autrefois deux ou trois institutions littéraires où des lectures et des discussions des plus intéressantes formaient la jeunesse et répandaient parmi le peuple des connaissances et des sentiments utiles. Maintenant, on n'a plus que des réunions politiques et des clubs de cartes.

Peut-on dire que nous avons progressé? Qui nous rendra les douces jouissances qu'on trouvait à l'ancien Institut-Canadien dans son bon temps, et plus tard à l'Institut-Canadien-Français? Et qui n'aime à se rappeler les soirées si instructives et si charmantes du Cabinet de lecture paroissial? Montréal comptait pour quelque chose alors dans le monde intellectuel; aujourd'hui, c'est la ville la plus ennuyeuse, la plus apathique, la moins spirituelle du pays. Non-seulement on ne s'y instruit pas, mais on ne sait même plus s'y amuser d'une manière intelligente.

Il est vrai que la crise et la misère ont jeté dans toutes les âmes des idées et des

sentiments de tristesse peu favorables aux plaisirs de l'esprit et du cœur. On ne se réunit plus que pour se distraire d'une manière violente ou pour se plaindre de la dureté des temps. Mais elle disparaîtra cette crise, nous l'espérons, et nous comprendrons alors plus que jamais le besoin, la nécessité de ne pas nous laisser absorber complètement par l'amour de la spéculation, la passion de l'agiotage. On verra qu'il est bon d'arracher de temps à autre l'esprit à la fièvre des affaires, de le rafraîchir et de le modérer par les jouissances fécondes de la littérature et de la science.

M. le Dr Brunelle a inauguré, au village Saint-Jean-Baptiste, une série de lectures sur l'hygiène et les moyens à prendre pour prévenir et guérir les maladies. Il a instruit et intéressé vivement son auditoire, auquel il a fait voir comme il est facile, la plupart du temps, d'éviter des maladies ruineuses et funestes. Que de personnes sont malades toute leur vie et abrègent leurs jours parce qu'elles méconnaissent ou violent les règles les plus élémentaires de l'hygiène! Il serait à souhaiter que dans tous les centres populeux il y eût des hommes assez dévoués pour enseigner à notre population l'art de vivre.

Et ce ne sont pas les gens instruits qui ont moins besoin de cet enseignement. Il est impossible de nier que les trois quarts des hommes de profession dans notre pays et de ceux en général qui se livrent aux travaux de l'esprit, meurent de quinze à vingt-cinq ans avant le temps, faute de modération dans le boire et le manger, d'exercice et de régularité dans leur régime.

La province la plus ennuyeuse pour le gouvernement dans la Confédération est la Colombie Anglaise. Elle nous coûte pourtant assez cher pour au moins se montrer aimable. Hélas! que de colonisation et de voies ferrées on aurait pu faire dans la province de Québec avec l'argent qu'on a dépensé pour le pays des buffles! Cette enfant gâtée de la famille, qu'on accable de faveurs, pour laquelle on se ruine, est la plus hargneuse; elle fait feu et flamme à propos de tout, et menace sans cesse de nous quitter. L'un de ses députés a fait une motion, il y a quelques jours, en faveur de la séparation de la Colombie de la Confédération.

Il voulait voir, sans doute, jusqu'à quel point on aime sa province, et il a été heureux, car personne n'a secondé sa motion. Il y a des gens qui ne savent pas profiter des chances qu'on leur offre. Est-ce que les députés de Québec n'ont pas songé qu'avec la part de la Colombie dans le budget on pourrait enrichir la province de Québec en quelques années? Ce n'est pas tout, les Colombiens veulent à tout prix qu'on les débarrasse des Chinois, ils ne dormiront pas tant qu'il y aura un Chinois dans la Colombie. Demain, ce sera autre chose, les buffles peut-être qu'il faudra chasser de leur pays. Au lieu de nous brouiller avec les buffles et les Chinois pour l'amour de gens qui nous ruinent, pourquoi ne les cède-t-on pas à la Chine qui est plus près d'eux que nous le sommes, à la condition qu'elle nous rembourse tout ce qu'ils nous ont coûté? Quelle belle affaire ce serait!

Depuis que ce qui précède est écrit, nous apprenons que la Colombie a notifié

le gouvernement impérial qu'elle se séparerait du Canada le premier mai, si nous n'exécutons pas nos engagements envers elle. Chère Colombie, puisses-tu, pour ton bonheur et le nôtre, persister dans ta noble résolution! Ce sera cruel sans doute pour nous de nous séparer de toi, tu es si belle! mais, tu le comprends, nous n'avons pas les moyens de t'entretenir.

On lit dans le journal de l'Instruction Publique :

L'un des cahiers de devoirs journaliers envoyés à l'Exposition de Paris par le couvent du Bon-Pasteur de Québec, a été l'objet d'une attention toute spéciale de la part des visiteurs sérieux qui ont examiné notre exposition scolaire.

En tête de ce cahier se trouve la naïve et jolie page que voici :

SOUHAITS DE VOYAGE A NOTRE CAHIER
"Chères feuilles, je vous couvre de pensées, d'affections, de souvenirs, car vous allez à la France de nos pères.

"Vous entreprenez un bien long voyage. Qu'il soit heureux! Combien j'envie votre sort et que je voudrais être de ceux qui vous accompagneront! Vous superflu, je ne verrai point les beaux yeux de Paris s'arrêter sur ces quelques lignes... Mais, pauvres chères feuilles, que vous dira-t-on? Ah! on vous laissera dans l'oubli peut-être...

"Humbles feuilles, vous n'avez même pas le parfum de la violette pour attirer l'attention; donc, si l'on vous oublie, ne pleurez pas pour nous. Il restera à nos cœurs une grande consolation, celle de vous avoir peintes de nos labeurs avec plaisir et bonne volonté.

"Pars donc, petit voyageur, avec nos pensées et bons souhaits. Si quelques bonnes âmes daignent te parler, offre-leur les hommages de petites Canadiennes groupées sous la houlette du Bon-Pasteur de Québec.

"ANNA BOIVIN." (16 ans)
Le même cahier nous est revenu avec les notes suivantes écrites au bas des lignes qu'on vient de lire :

"Que Dieu vous bénisse, mon enfant, qu'il bénisse vos efforts et récompense votre grand cœur.

"Un de vos lecteurs sympathiques,
"R. Z."
78, 9, 2, 1.

"Souhaits pleins de cœur, vous avez rempli mes yeux de larmes d'attendrissement. Que Dieu bénisse la chère enfant qui les a formés.

"Un directeur d'École Normale."

"Merci de vos sympathiques sentiments pour la France. Les Français de France n'oublient pas les Français du Canada.

"Un instituteur français."
"Une institutrice belge admire les belles dispositions de l'élève qui a écrit cette charmante page."
"Le 10 septembre. L. T."

Si notre journal tombe par hasard entre les mains de l'un des auteurs de ces notes, nous le prions de croire que ces témoignages sympathiques ont touché plus d'un cœur parmi les Français du Canada.

Il se passe en Russie des événements qui jettent un jour inquiétant sur la propagande révolutionnaire des Nihilistes. Voici un drame mystérieux rapporté par les journaux de Moscou, et qui rappelle les scènes de vengeance du Conseil des Dix à Venise :

Le 9 de ce mois, un jeune homme de taille moyenne, portant une mince moustache, entré dans l'hôtel Nobel. Il pria un garçon de lui montrer quelques chambres inoccupées où une famille pourrait se loger. Les chambres 60 et 61 plurent au jeune homme; il paya cinq roubles de denier à Dieu et s'éloigna en disant qu'il apporterait quelques effets dans la soirée. Le nouvel hôte se fit servir le thé dans sa

chambre, se mit au lit après avoir bu, et donna l'ordre de l'éveiller le lendemain matin à dix heures. Lorsque le garçon entra le matin pour exécuter cet ordre, le jeune homme était déjà levé et habillé; il prit du thé et s'en alla. Une heure après il était de retour; personne ne remarqua s'il était seul ou en compagnie. Huit jours s'étaient écoulés depuis que l'habitant du No. 60 avait fermé sa porte et était parti. Cette dame portait un grand paletot, et son visage était recouvert d'un voile si épais, qu'il était impossible de distinguer ses traits. Arrivée devant le No. 60, elle mit la main sur la clé, essaya de l'ouvrir, puis s'éloigna en disant: "Oui, elle est fermée."

Entre temps, on s'aperçut qu'une mauvaise odeur se répandait dans le corridor. La punition augmentait, la police fut avertie et ouvrit la porte. On trouva dans la chambre les restes d'un modeste goûter et une demi-bouteille de cognac; au porte-manteau était suspendu un pardessus, dans la poche duquel il y avait une feuille de papier et un passe-port au nom de Michael Tcherkasski, âgé de vingt-cinq ans, fils d'un fonctionnaire décédé. Dans la chambre No. 61 gisait le cadavre d'un homme; le visage était tourné contre le sol; les pieds étaient dirigés vers la porte qui conduit au No. 60; la tête était en partie couverte d'un oreiller; sous l'oreiller on voyait une flaque de sang caillé. Sur le dos du cadavre, un morceau de papier était fixé, au moyen d'une épingle, et portait ces mots: "Traître, espion, condamné et exécuté par nous, socialistes et révolutionnaires russes. Mort aux Juifs, aux traîtres."

On a souvent mis en circulation des bruits relatifs à l'état de santé peu satisfaisant du roi Humbert. Une feuille allemande, la *Germania*, a reçu, à cet égard, des détails très-précis, mais dont nous nous garderons bien de garantir l'authenticité. Voici ces renseignements:

Le roi Humbert n'a pas la forte santé de son père. Il a la poitrine un peu étroite. Il a souffert plusieurs fois de crachements de sang. Les médecins lui ont défendu de fumer, mais il ne veut pas les écouter.

En ce qui concerne son mal chronique, ses médecins l'ont engagé à subir une opération. Le roi leur a demandé si cette opération, qui comme on nous l'assure, mettrait sa vie en péril, le guérirait radicalement. Aucun des médecins n'a osé répondre affirmativement. Le roi leur a dit alors: "Je lis sur vos visages que ma vie serait en péril, si je subissais cette opération, je préfère donc mon mal actuel à une mort probable."

La mort soudaine du prince Waldemar, le fils du prince impérial d'Allemagne, a produit une vive émotion à la cour de Berlin. Une feuille allemande rappelle, à ce propos, la légende séculaire de la *Dame blanche*, qui apparaît au palais royal de Berlin toutes les fois qu'un décès est à la veille de se produire dans la famille des Hohenzollern. S'il faut en croire le récit suivant, l'apparition n'aurait pas fait défaut à l'occasion de la mort du prince Waldemar:

Un soldat en faction dans l'un des corridors du palais a quitté tout à coup son poste dans la nuit et est allé raconter à ses officiers, à ses camarades qu'il avait aperçu la dame blanche, c'est-à-dire la comtesse Agnès, de la légende, tenant dans ses bras les deux enfants qu'elle a tués, il y a 250 ans, pour pouvoir épouser son amant. Le récit du soldat a produit une lugubre impression. Le trop craintif factionnaire n'en a pas moins été mis aux arrêts pour avoir abandonné son poste.

Un nouveau journal tri-hebdomadaire vient de paraître aux Trois-Rivières, et M. A.-E. Poirier, étudiant en droit, autrefois attaché au *National*, en prend la rédaction. La nouvelle feuille a pour titre: *La Concorde*.

L'hon. M. Letellier ayant été notifié par le gouvernement fédéral qu'il était opportun qu'il fût représenté auprès du Conseil privé, M. Joly est parti.

On se rappelle que M. Joly avait exprimé l'opinion que si le gouvernement impérial consentait à entendre un côté, il voudrait entendre l'autre et qu'alors seulement il irait en Angleterre.

On parle beaucoup de la retraite de M. Masson, pour raison de santé, et de son remplacement par M. Mousseau. Mais on se demande comment Sir John peut offrir un portefeuille à M. Mousseau dans les circonstances, et comment M. Mousseau peut l'accepter.

M. Mousseau, disent quelques-uns, n'aura qu'à retirer sa motion. L.-O. D.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'état des choses ne s'améliore pas en Russie. Les mesures de rigueur ne feront probablement que redoubler l'énergie et augmenter la haine des nihilistes. On estime à 19,000 le nombre des membres pleinement initiés et actifs de la société secrète, indépendamment des milliers qui lui ont prêté serment d'obéissance. La valeur totale des biens de la société est évaluée à 2 millions de roubles.

Le correspondant du *Standard* à Berlin lit qu'en même temps que Solovieff essayait d'assassiner le czar, trois agents de police étaient tués à Kazan. Parmi les assassins figurent une jeune fille âgée de 17 ans et de bonne éducation, ainsi qu'un noble.

Les secours envoyés par le gouvernement anglais au Cap de Bonne-Espérance ont déjà produit leur effet. Ekowe a été ravitaillé après des combats sanglants, d'un entr'acte à Ginglebova où le camp le lord Chemsford a été attaqué par 11,000 Zoulous qui se sont battus comme des démons.

L'élection de Blanqui à Bordeaux fait du mal au parti républicain, et le gouvernement, au lieu d'amnistier le vieux révolutionnaire, comme le veulent les radicaux, se propose, dit-on, de faire annuler son élection. Les radicaux chantent victoire et disent qu'après Blanqui ce sera le tour de Rochefort; que le meilleur moyen l'amnistier ces citoyens est de les élire et de les faire entrer en France par le scrutin. Le gouvernement aura-t-il la force de faire respecter la loi qui prive de tous droits politiques et civils les gens condamnés à des peines afflictives ou infamantes? Le président et les ministres se sont montrés émus du résultat de l'élection de Bordeaux.

ANCIENNES FAMILLES CANADIENNES

MADAME C.-S. RODIER

Madame Rodier était l'épouse de feu l'hon. C.-S. Rodier, membre du conseil législatif et ex-maire de Montréal, dont la biographie a paru dans notre numéro du 24 février 1876.

Elle était née à Laprairie et portait un nom français, celui de Lacroix, bien qu'elle fût d'origine allemande. Son père, Paul Lacroix, était petit-fils d'un officier alsacien qui, sous Louis XV, honora par sa bravoure la devise en faveur de Marie-Thérèse: *Moriamur pro rege nostro*. Né d'une famille noble, Von Krenz; ne pouvant cependant pas soutenir un train de vie conforme à sa condition ni traiter ceux de son rang comme son urbanité toute cordiale le demandait, il se décida à envoyer son fils aîné chercher fortune dans la Nouvelle-France. Celui-ci ayant changé son nom en celui de Lacroix, n'emporta guère avec lui d'autres ressources que la bénédiction paternelle. Les dernières paroles du père furent celles-ci: "Mon fils, soyez digne d'un nom qui n'aura désormais d'autre éclat que celui que vous lui donnerez."

Après avoir promis de rester fidèle à son roi, Paul Lacroix partit pour Québec. Né à Strasbourg, il parlait également bien le français et l'allemand; il apprit bientôt la langue sauvage. Il fut nommé grand-voyer, et interprète du gouvernement pour le commerce des pelleteries. Son intégrité lui valut également la confiance des deux partis.

Un jour, à sa grande surprise, parmi d'autres objets de trafic, on lui amena, avec des cris de joie, une belle jeune fille, américaine, âgée de vingt-deux ans, que les sauvages retinrent comme otage. Ils l'avaient entourée de soins à leur façon et l'avaient transportée à plusieurs centaines de milles de son pays. Lacroix fut frappé de la beauté et de la grâce singulière de la jeune fille, malgré les fatigues qu'elle avait dû endurer. Les sauvages la considéraient comme une bonne capture et en demandèrent un grand prix. Lacroix le paya sans hésitation et devint, pour la première fois, l'interprète de son propre

cœur. Ce langage fut compris par la reconnaissante Américaine. Ils furent fiancés le même jour et mariés peu après à Québec. Il ne lui fut pas donné de conserver longtemps cette première épouse. Ses épreuves avaient été trop rudes pour sa constitution délicate et le climat ne lui était pas favorable. Elle mourut après quelques années, sans enfants.

Encore à Québec, il s'unit en secondes noces à Mlle Lonière, d'une famille parisienne, de qui il eut six enfants. Il vécut jusqu'à l'âge de 85 ans. Madame Rodier, Marie-Louise Lacroix, était son sixième enfant.

Elle mourut à l'âge de 84 ans. Deux de ses sœurs purent célébrer leurs noces d'or dans le couvent de l'Hôtel-Dieu. L'une mourut à 86 ans, après 57 années de profession, et l'autre, la plus jeune de la famille, vit encore; elle est âgée de 83 ans, et a passé plus de 60 années en religion.

Madame Rodier parlait avec un orgueil tout patriotique, et une affection paternelle, du temps où ses sœurs et elle jouaient avec le vieil habit et le chapeau de leur père, tout criblés de balles reçues sur les plaines d'Abraham en 1759, sous la conduite de Montcalm. A cette époque, leur père n'était encore qu'un jeune homme. Elle aimait aussi à se rappeler le temps où elles pleuraient sur leurs frères partis pour le combat. Pierre-Paul se battit à Châteauguay, en 1813, sous la conduite de notre héros, le colonel de Salaberry, dont Lacroix épousa ensuite la nièce. Gabriel était capitaine et se battit en 1812, lorsque les Américains furent repoussés de Lacolle.

C'est ainsi que l'esprit martial se transmit de père en fils.

Madame Rodier fut femme de maire pendant cinq ans, et, comme telle, partagea les honneurs de son mari lors de la réception de notre futur roi. Elle devait ouvrir le grand bal donné à Son Altesse Royale, mais, n'ayant pu y assister, elle céda sa place à l'aînée de ses filles, madame Frank Brown.

Tendre mère, épouse fidèle, elle était obligeante et pleine de courtoisie pour tout le monde. Elle se maria en 1825 et eut six enfants, dont deux seulement vivent encore. Elle pleura jusqu'à sa mort la perte de son jeune fils, Charles, qu'elle avait emmené avec elle lors du voyage qu'elle fit avec son mari, en 1860, pour escorter le prince de Galles à New-York. Charles, ayant contracté une fièvre malingne, mourut pendant le voyage.

Madame Rodier savait mettre beaucoup d'intérêt dans la conversation, et racontait une histoire avec beaucoup de finesse et de naïveté. Ses plaisanteries spirituelles, sa politesse, sa bonté, son charmant caractère, lui ont acquis bien des amis sincères qui restent pour pleurer sa perte.

BIBLIOGRAPHIES

Nouveau mois de Marie.—Dédié à la jeunesse canadienne, par un prêtre du diocèse de Montréal, Rév. M. Beaudry. Joli volume cartonné in-32, de 288 pages.—Chez J.-B. Rolland & Fils, libraires-éditeurs, Nos. 12 et 14, rue Saint-Vincent. Prix: 15 cents franco; la douzaine, \$1.60, fr.

"Il existe déjà un grand nombre de *Mois de Marie*, très-bien faits, et qui renferment beaucoup de belles qualités qu'on ne doit pas s'attendre à rencontrer dans celui que nous offrons aujourd'hui au public. Si nous nous sommes mis à l'œuvre pour traiter ce sujet, ce n'est donc pas que nous ayons eu la prétention de pouvoir faire mieux que nos devanciers. Le seul mérite que nous réclamons pour notre petit livre, c'est celui d'être destiné à l'usage des fidèles de ce pays."—Extrait de la préface.

Petit Mois de Marie.—Pensées pieuses pour le mois de Mai, par l'auteur des *Paillettes d'Or*. Jolie brochure in-32 de 64 pages. Chez J.-B. Rolland & Fils, libraires-éditeurs, Nos. 12 et 14, rue Saint-Vincent. Prix: 5 cents franco; la douzaine, 40 cents.

Simple pensées écrites avec bonheur sous le regard de Marie. Elles veulent chaque jour du mois de Mai redire à l'âme pieuse: Aimez Marie, espérez en Marie, imitez Marie, et par Marie montez doucement à Jésus.

LES DRAPEAUX POPULAIRES DE L'ARMÉE FRANÇAISE

On vient de fixer en France les noms des batailles qui seront inscrits sur les drapeaux de l'armée française. Un journal dit à ce sujet:

Le drapeau du 84^e régiment se distinguera, en outre du nom des batailles auxquelles il a assisté, par ces trois mots: *Un contre dix*. Cette fière mention date de 1809. C'était à Graetz; une partie du 84^e se trouve inopinément en présence de 18,000 Autrichiens. Le colonel Gambin n'a que 1,300 hommes; il n'hésite pas; il s'élance à leur tête avec une telle fureur que l'ennemi est culbuté; mais il se rallie et cerna la petite colonne française. Celle-ci lutte avec courage et succès pendant dix heures consécutives, jusqu'au moment où d'autres bataillons viennent la dégager. En récompense, Napoléon fit inscrire sur le drapeau ces trois mots glorieux: *Un contre dix*.

Le drapeau du 3^e régiment a eu une fin honorable: deux fois, le régiment manqua de le perdre.

La première, à Wagram. L'étendard est pris par l'ennemi. Le porte-drapeau, grièvement blessé et prisonnier, appelle au secours. Ses cris sont entendus par le sergent d'Argousin. Celui-ci rassemble quelques hommes, et tous ils s'élancent au milieu des bataillons russes et reprennent le drapeau, qui, percé de balles et lacéré de coups de sabre, n'est plus qu'une loque, mais une loque glorieuse.

Ce même drapeau fut un moment compromis en 1870 à Beaumont et à Sedan. A Beaumont, quatre sous-officiers furent tués en le défendant. A Sedan, après une lutte opiniâtre et inutile, le commandant fit couper le drapeau en morceaux qu'il distribua aux quelques officiers et soldats qui restaient. Par ce moyen, le drapeau du 3^e régiment, qui avait brillé à Jemmapes, à Austerlitz, à Wagram, ne tomba pas entre les mains des Prussiens.

Le drapeau du 7^e régiment, illustré à Gênes, à Solferino, s'est trouvé anéanti au mois d'octobre 1870, mais dans des circonstances particulières. Le régiment qui faisait partie de la garnison du fort de Quélen, refusa de remettre son drapeau à Metz; les officiers se réunirent, se partagèrent les glorieux lambeaux du drapeau et brûlèrent la hampe. L'honneur du régiment était sauf.

En 1809, le 65^e régiment se trouvait à Ratisbonne. Après une lutte héroïque, les Français durent quitter la ville; dans la mêlée, le drapeau, qui avait coûté la vie à plusieurs officiers et soldats, était tombé au milieu des morts et des débris de caissons. Un sapeur, fait prisonnier au moment où il allait reprendre le drapeau, s'échappa pendant la nuit sous le déguisement d'un colporteur espagnol; mais, avant de traverser le camp ennemi, il revint à l'endroit où avait eu lieu le combat, retrouva le drapeau, se débarrassa de la hampe et cacha sous ses vêtements les précieuses reliques du 65^e. Quelque temps après ce drapeau fut remis à Napoléon, qui posa lui-même la croix d'honneur sur la poitrine du sapeur.

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos aimables lectrices, que MADAME P. BENOIT vient d'ouvrir, au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), un magasin de marchandises de modes et de fantaisie, où elle tiendra toujours en mains un assortiment des plus variés d'articles de goût et de toilette, tels que rubans, frillings, braids, collets et poignets pour dames, garnitures pour chapeaux, plumes, fleurs, etc., spécialité pour ouvrages en laine de Berlin. Madame Benoit se chargera, comme par le passé, de la confection des robes, chapeaux, manteaux, etc., dans lesquels elle a une grande expérience, et ses prix seront des plus réduits.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits. NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.



FABRICATION DU SUCRE D'ÉRABLE EN CANADA—D'APRÈS UN CROQUIS DE A. T. BARBAUD

LA JEUNE-LORETTE

(Pour faire suite à *Tahourenché*)

(Suite)

Pan ! pan ! pan ! pan ! pan ! pan ! on entend ce bruit sur la route. Nous mettons le nez à la fenêtre : c'est une troupe d'enfants qui accourt grand train, le sourire aux lèvres, l'œil tout vif, un arc et des flèches à la main. Ils ne vous demandent rien, certes ! car ils sont aussi fiers que les anciens ; fils de la nature et qui se nourrissent d'elle, ils viennent tout simplement vous montrer leur habileté au tir de la flèche, si toutefois vous en êtes curieux.

Nous ne nous en défendons pas, bien au contraire ! voici des sous et des dix sous.

Un bâton, un scion quelconque est fixé en terre, fendu par le haut, et une pièce est ajustée dans la fente. Le tir est arrêté à dix pas. Ils sont huit, et huit flèches partent apparemment à la fois. Toutes ont paru toucher le but en même temps. Cependant, celui qui a abattu la pièce s'en va doucement la ramasser sans que les autres protestent. C'est à recommencer pour vous, mais pour eux, ce sera toujours la même chose. Et croyez qu'ils ne se volent ni se favorisent entr'eux : mais ils voient clair et juste, chacun d'eux, là où vous ne voyez que du feu.

Observez, en passant, ce groupe d'enfants de dix à douze ans : nos hommes de l'avenir. Souples, vifs, alertes, l'âme dans l'œil, dans l'oreille, dans le pied, dans le bras, suivant le besoin ; y a-t-il, dans vos villes, des corps mieux instrumentés pour l'esprit ? Cherchez des infirmes dans notre tribu ! Allons donc ! cherchez-y plutôt des voleurs ! Cherchez ! cherchez encore ! mais d'avance, je vous mets au défi de trouver des infirmes (sauf par suite d'accidents), et des voleurs dans tout le village de la Jeune-Lorette.

Pour la beauté des formes, petits et grands ne laissent guère à désirer. Ils sont élevés, en outre, de façon à se suffire à eux-mêmes dès qu'ils le peuvent : ils se développent sous les soins de mère Nature, soins autrement salutaires et profitables que ceux de la civilisation. Allez donc dans le bois avec de bons Hurons, et tant solides que vous soyiez, le plus faible d'entre eux vous rendra des points en route.

Pour l'honnêteté, c'est encore mieux. Je vous dirai que, dans tout le village de Lorette, il n'existe pas dix serrures, et qu'on y ignore le fait d'un vol. Ajoutons, de suite, que le crime y a toujours été inconnu.

Expliquons-nous toutefois ; car j'entends déjà *Tahourenché*, *Ouisio* (M. Panet) et d'autres, protester contre ma première assertion, à savoir, qu'il n'y a pas de voleurs dans Lorette : volontiers, je m'expliquerai. Et voici comme :

Tahourenché a soixante huit ans, et je n'en ai pas encore quarante, quoique cette chose menace de me venir bien tôt. Si le bon Dieu voulait me laisser là, en quarantaine, aussi longtemps que je le voudrais, pourvu que je fusse à côté de mon chef, la légende du bonhomme Misère et de son pommier se réaliserait bien sûr : mais, hélas ! la mort fait ses foins en toute saison sans s'inquiéter de nous. C'est elle qui fait, de plus, le vrai jeu de mot de la fin : " Foin ! de la faucheuse qu'ont inventée les Américains ! " Tour de force après son mot ! la mort n'a pas souri. Or, je compte sur la succession du grand-chef ; pour cela, je tiens à le faire rager contre son peuple, et me ménager sous sa rage une bonne dose de popularité : j'en agis de même à l'égard de l'hon. Ls. Panet et consorts.

Pour en arriver là, je m'adresse à mes amis de la tribu (saut les personnages ci-dessus mentionnés), et je leur répète ce que plusieurs m'ont déjà dit maintes fois, en prévenant mon lecteur à l'avance que rien n'est moins orthodoxe.

Je parle :

" Les terres du Nord nous appartenaient autrefois par droits de chasse et de coupe de bois. Nos droits de chasse ont été

" détruits, mais, aussi longtemps que les bois resteront debout, ils nous appartiennent. Si nous avons besoin de frêne pour confectionner nos raquettes, nous abattons le frêne qui nous convient. Ce frêne est-il sur la terre de M. Panet ou sur celle de M. Paul, peu importe ! il est à nous. Si nous n'avons pas de bois à la maison, nous pouvons aller en couper n'importe où, puisque c'est d'urgence, puisque nos familles souffrent. On nous appelle les enfants de la forêt : ce serait injure faire à notre mère que de nous laisser mourir de froid lorsqu'elle nous tend ses longs bras pour nous réchauffer."

J'ai parlé ainsi, mais, à l'instar de bien d'autres hommes habiles dans l'art de la parole, j'ai dit ce que je ne pensais pas. Que tous les Hurons sachent bien qu'ils n'ont de droits que sur les propriétés acquises par bons titres notariés et enregistrés, et que si M. Paul ou M. Panet se fâchent de leurs prétentions suivies de déprédations, ils n'ont pas tort de se fâcher.

Si la chèvre est bonne laitière, le chou, de son côté, me plaît fort dans la soupe. Après cela, dites comment on peut mieux ménager la chèvre et le chou.

Mais, sérieusement, à part ce léger cas de conscience, réglé par Escobar, je crois, en toute sincérité, qu'il n'y a pas un seul voleur prémédité dans toute la Jeune-Lorette.

Et puis, à propos de ce pillage, si l'on me demandait de dire tout ce que je crois, je dirais bas, tout bas, bien bas, très-bas ! afin qu'on ne m'entendît pas à Lorette... je dirais que M. Paul, dans ses récriminations, paraît plus consentant qu'indigné, plus disposé au pardon qu'à la vengeance. Il redoute sa générosité bien autrement qu'il n'en doute. Pour s'en convaincre, les gens qui ont besoin de bois n'ont qu'à lui en demander (les gens de la tribu, bien entendu), et je réponds qu'il ne leur en refusera pas.

* *

Et nos archers ? Ont-ils bien tiré leur flèche du jeu ?

A merveille !

Examinez-les avec étude comme types ; mais plutôt, attendez ! je vois venir les chefs et les principaux de la tribu ; ils viennent probablement tenir conseil chez le grand-chef. Vous jugerez mieux, au point de vue ethnologique, par la comparaison des pères aux fils, des changements qui s'opèrent dans notre sang comme dans notre physionomie. Veuillez y donner votre attention, s'il vous plaît. Faites-moi des questions, je suis à vos ordres.

Quel est ce beau vieillard qui marche en tête ?

C'est le père Elie Sioui, qui porte vigoureusement, quoique boitant du pied gauche, quatre-vingts ans bien comptés. Et si bonhomme vit encore, bonnefemme vit aussi, et vaillante, gaillarde, prête à rire comme à quinze ans. Combien d'enfants et de petits-enfants ont passé dans leurs bras ? je ne saurais le dire ; mais ce que je sais bien, c'est qu'ils sont tous de braves enfants. Honoré, l'aîné, est là-bas, appuyé sur la clôture ; le voyez-vous ? c'est cet homme à forte moustache, face Napoléon III, qui est le père d'un de nos chefs, l'agent du gouvernement, le petit Honoré. Il ne rougit pas d'être grand-père avant d'avoir eu un seul cheveu blanc sur la tête. Honoré, père et fils, méritent d'être honorés.

Le père Elie Sioui est un vieux chêne dont les branches et les rameaux couvrent un tiers de la population du village. Admirez cette charpente osseuse, ces bras noueux : croyez qu'il ne faisait pas bon s'y frotter il y a quarante et même vingt ans. Un M. Gury, du voisinage, un sportsman, un gymnaste, un pugiliste de renom, en a tâté un jour, sans demander la monnaie de sa pièce.

Le père est sourd à fond aujourd'hui, mais, s'il n'entend pas, il n'en parle que plus. Il est le plus fort avocat des droits du village et de la tribu. Sa mémoire est parfaite et toutes ses raisons sont bonnes ; mais nul autre que moi, à son point de vue, ne peut les faire valoir. Or, comme pour les faire valoir il me faudrait aller au

Parlement, je crains fort que le père Elie meure avant d'avoir chanté son *Nunc dimittis*.

Mais, permettez-moi de vous présenter nos chefs comme ils arrivent. Voici :

Philippe Vincent, *TioSathasta*, 2^e grand-chef.

Francis Gros-Louis, *Sasseunio*, chef.

Maurice Bastien, *Agnolin*, chef.

Gaspard Picard, *Ondiaralethé*, chef.

Honoré Sioui, *SenhoSen*, chef.

Antoine Picard, *TioKsenk*, chef.

Maintenant, dites comment notre sauverie peut vous édifier : vous avez la parole.

— Vous me demandez mon avis sur votre compte, me reprend le lieutenant Martin (un fin observateur s'il en est un, un observateur doublé d'un archéologue, d'un antiquaire, de je ne sais quoi encore, que les gens qui passent leur temps à chercher ce qui n'existe pas peuvent seuls apprendre), eh bien ! vous allez l'entendre franchement, à bouche ouverte, avec démenti à l'avance à toute contradiction, parole de marin qui fait son tour du monde, qui peut être partout et qu'on ne trouve nulle part..., ailleurs que dans le cœur de ses amis.

— Le wigwam de mon cœur te sera toujours ouvert, tu y comptes, n'est-ce pas ? Tu n'es ici qu'en passant, comme les beaux oiseaux du midi, qui s'égareront parfois dans nos bois. Croirais-tu que nous avons la curiosité d'attraper ces beaux oiseaux et de les garder en cage ? Gare à toi, mon ami, si jamais tu nous reviens. O Martin ! Martin ! garde ton point !

— Plaisanterie à part, mon cher Ahatistari, je vous avoue que je me crois, ici, au plus beau milieu de la Normandie. Vos chefs ont l'air de finesse, de défiance et de précaution qu'ont les gens de ce pays. Ils sont vêtus à peu près comme nos bourgeois. Seulement, ils ont l'air un peu plus ouvert, plus hospitalier et ils parlent mieux le vrai français que la généralité de nos gens.

Quant au rapprochement des pères aux enfants, que vous me demandiez de faire tout à l'heure, je vous dirai qu'à mon sens, les enfants représentent plus et mieux le type indien que les pères : ils ont la pommette plus saillante, l'œil plus fixe, le teint plus bronzé. Au lieu de s'éteindre, votre race se retrempe et se renouvelle. C'est ainsi que chez nous, les familles qui gardent des portraits d'ancêtres voient, à leur grande surprise, se reproduire, traits pour traits, à des intervalles de plusieurs générations, des figures d'une ressemblance frappante. Vous paraissez être vraiment moins Hurons que vos enfants ne promettent de l'être. Nourrissez en eux le sentiment de la grandeur, de la beauté de votre noble famille, en l'entretenant de souvenirs, en vénérant vos reliques nationales, en leur inspirant la religion de la nationalité, et je suis convaincu que votre race, au lieu de disparaître, comme vous le redoutez, grandira et se développera, même au sein de l'élément qui menace de l'englober à force de sympathies.

Sont-ce là des ressources secrètes du sang ? la nature a-t-elle des fontaines intermittentes pour les fortes races ? je l'ignore. Je laisse à d'autres le soin de révéler le secret de ces rajeunissements soudains et étranges. Plusieurs des chefs nourrissent le sentiment de la perpétuité de leur peuplade. Ils oublient, les braves gens ! que les mœurs des ancêtres sont effacées, qu'ils s'habillent ou se fagotent comme les Européens, qu'ils connaissent les modes, qu'ils recherchent le numéraire, qu'ils vont s'asseoir aux banquets des bourgeois, qu'ils sont avides des plaisirs des villes, qu'ils chantent des chansons françaises, dansent des quadrilles, des lanciers, que sais-je encore ? tout comme des *dandys*, à cette différence près qu'ils y mettent plus d'élégance et surtout de mesure ; ils oublient surtout que leur langue, la belle langue imagée du Huron, leur langue, qui est pour eux comme pour tous le vrai cachet de la nationalité, est disparue. A peine les anciens en savent-ils quelques mots, nul ne la peut parler couramment ; à peine, nous, plus jeunes, savons-nous

nous souhaiter la bienvenue à la femme hospitalière de nos pères. Quelques expressions crues ou sales traînent seules encore la rue, semelles de savates ou haillons que les moins honnêtes ne ramassent pas.

Qu'ils gardent toutefois l'illusion de la durée. N'affligeons pas cette nation physique intéressante par la vision d'une mort prochaine ; respectons ses projets d'avenir ; laissons-la s'endormir doucement bercée par l'espérance. Plus heureuse que tant d'autres, la religion veille à son chevet, lui fermera les yeux et bénira sa tombe qui germera des saints.

AHATSISTARI !

(A suivre.)

ZOUAVES ET GARDES NATIONALES DE PARIS

Dans un article en réponse à des accusations lancées contre les élèves des Jésuites, M. Saisset Genest écrit dans le *Figaro* ce qui suit :

Prenons les soldats improvisés de notre dernière guerre, et comparons ceux qu'animeait le souffle démocratique avec ceux qui animait la foi ; par exemple, les zouaves de Charette avec les gardes nationales de Paris.

Combien de gardes nationaux sont tombés pour la défense de la patrie ? Combien de zouaves ?

Combien de blessés ? Combien de morts ? Ce n'est pas une affaire d'opinion, c'est une affaire de chiffres ! Chiffres officiels qui sont bien autrement écrasants que ceux des Ecoles.

Et comme mourir n'est pas tout, comme on peut croire encore que ces jeunes chrétiens ont été entraînés par l'héroïsme d'un moment, il faut voir ce qu'ils disaient la veille des combats, il faut lire ce qu'ils avaient et ces volontaires et ces braves officiers de l'armée.

" O mère, écrit Henri d'Adhémar, la bonne chose que l'enthousiasme, et que je voudrais servir une belle cause ! La seule pensée d'aller là-bas me fait bouillonner le sang. Vous pouvez compter sur ce que je vous ai promis ; car vous et moi nous sommes de la race des vaillants et des croyants..." — Mort à Gravelotte.

" Monsieur et cher amiral de mon cœur, écrit Edgard de Saisset à son père, je meurs sous le feu ; cela est beau, cela mûrit l'âme. Il me semble que je deviens un brave garçon complet. Ce soir, je prends possession de la plus belle batterie, c'est-à-dire de la plus périlleuse. Déjà quatre tués et douze blessés... Mes marins sont superbes ! Vive la France ! " — Mort au fort de Montrouge.

" Vous savez ? j'ai une jambe de moins, dit le jeune prince de Berghes à sa mère qui vient d'accourir. Ah ! même au prix de l'autre jambe, je n'aurais pas voulu demeurer inactif pendant cette campagne. Nous autres, nous sommes doublement obligés : nous avons à servir la France et l'Eglise." — Mort à Sedan.

" Enfin, je suis soldat, écrit Antoine de Vésins. Maman a été mon premier colonel. Je mourrai sur le champ de bataille en faisant le signe de la croix... Comme dès aujourd'hui, je rêve la poésie de la guerre, les nuits passées à la belle étoile, les fatigues partagées avec le soldat, les bons rires en face du canon... Puis la croix, l'épaulette ! Enfin, mon âme remise à Dieu et mes vingt ans à la France..."

Puis, la guerre venue, quand Dieu l'exauce, et qu'à la tête de sa compagnie il est mortellement blessé : " Mon ami, dit-il à son sergent, cache leur bien ma mort, de peur de les décourager. Mais, avant d'aller reprendre ta place de bataille, tourne ma tête du côté du combat, afin que je puisse voir si nous sommes victorieux..."

Et, comme en ce moment même un éclat d'obus vient lui broyer la jambe : " Quelle chance ! dit-il en souriant ; si ma première blessure n'était pas mortelle, on serait forcé de me faire l'amputation."

— Mes amis, dit le capitaine d'Epinau, je vous ai appris à combattre en soldats, je vais vous apprendre à mourir en chrétiens... Portez armes ! présentez armes ! g nou terre !..

Et, après avoir reçu le viatique devant

ses soldats agenouillés : — Maintenant, enfants, debout, en avant ! au feu !

Et, pendant que ses hommes recommencent la lutte, le capitaine recommande à Dieu ses six enfants, déjà orphelins de leur mère.

— Priez pour nous, qui allons mourir pour vous, dit un mobile breton aux passants qui se moquent de sa bannière.

Et, comme ceux-ci continuent à sourire : — Oui, bourgeois, reprend le petit soldat, priez, priez pour nous qui allons mourir pour vous.

— Reprenez courage, dit le Père de Benzy à un tout jeune paysan effroyablement mutilé ; les docteurs assurent que votre état n'est pas désespéré.

— Mais, mon Père, je veux bien mourir !... dit l'enfant de la Bretagne, avec un regard d'indécible résignation.

Et le général de Sonis, père de dix enfants, servant avec ses trois fils, dont l'un n'avait pas seize ans, et qui, blessé à Patay, amputé d'une jambe, meurt en disant : " Je crois en Dieu, le Père et le Fils et le Saint-Esprit. Vive la France ! "

Et les deux frères Nyvenheim tombant sur le même champ de bataille, et les trois générations des Bouillé et des Luynes, les Biron, les Grancey, les Sabran, les Beaupaire, les du Bourg, de Fromont, la Frégoillière, etc., etc.

Les voilà donc ces amollis, ces dégénérés, les voilà donc ces citoyens à qui le cléricisme a enlevé tout courage. Les voilà, depuis l'aïeul jusqu'au petit-fils !

Ce sont ces héros de vingt ans, ces pères de famille, ces vieillards, qui ont poussé le patriotisme jusqu'au point de verser leur sang à flots sous les ordres du chef révolutionnaire qui les outrageait.

Les imprudents de nous avoir fait faire certaines comparaisons qui, sans eux, ne nous seraient jamais venues à l'esprit !

— " Race dégénérée, " ont-ils osé dire ! Oui, ils ont raison : il y a des amollis et des dégénérés qui font courir un terrible péril à la France. Mais voici qu'après avoir comparé les uns avec les autres, les chrétiens avec les radicaux, les enfants de la campagne avec les ouvriers des villes, nous sommes arrivés à cette conclusion que c'est la démocratie révolutionnaire qui amollit les âmes, et que c'est la foi qui les trempe.

Nous sommes arrivés à cette conclusion : que les véritables éternels, ce sont ces ouvriers que l'on voit la casquette sur l'oreille, la pipe à la bouche, remplir bruyamment les assommoirs de Paris et jouer au bouchon sur les remparts ; que les éternels, ce sont ces bourgeois sceptiques et ventrus qui vont du comptoir au boulevard, c'est-à-dire de l'argent au plaisir ; et que les vaillants, ce sont ces jeunes gens élevés dans les croyances d'autrefois, et qui, au jour du sacrifice, partent sans phrases et meurent en silence.

Car l'énergie ne consiste pas à chanter la *Marseillaise*, à promener des drapeaux, à invoquer le souffle de 92 et à faire un pacte avec la victoire, mais à savoir souffrir, à savoir mourir.

Et c'est la religion seule qui apprend cela avec l'espérance d'une autre vie, tandis que la Révolution amollit les âmes en prêchant les jouissances d'ici-bas.

Grande vérité que l'histoire de nos jours résumera dans le fait que nous évoquions tout à l'heure.

— En avant, les défenseurs de la patrie ! en avant pour la sortie terrible ! s'écrient les chefs de la Révolution.

Et, sur trois cent mille gardes nationaux, deux cent vingt-un tombent à Montretout.

— Zouaves de bonne volonté, sortez des rangs ! dit le général Charette.

Et, sur 300 zouaves, 300 s'élancent et reviennent 120.

Ce qui prouve que si les citoyens de Paris avaient été élevés par la religion, au lieu d'être élevés par la révolution, Paris ne se serait pas rendu.

Ce qui prouve que, si Paris a été forcé de capituler, c'est que cette cité, avec son armée immense, son enceinte redoutable, ses canons, ses forteresses, manquait d'une chose, une chose qui est nécessaire pour mourir, une chose qu'avaient les héros de Reichoffen et de Gravelotte : la foi en Dieu ou la foi au drapeau.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE SAÛNE-ET-LOIRE : Affaire Moucaut ; assassinat de quatre petits enfants par le père et la mère.

Il s'agit de cette épouvantable affaire des époux Moucaut, qui viennent de comparaître devant la Cour d'assises de Saône-et-Loire, sous accusation de l'assassinat de quatre de leurs enfants.

Moucaut et sa femme appartiennent à la pire espèce des bandits. Ils habitaient du côté de la chapelle Saint-Sauveur, en pleine forêt, une hutte misérable, où ils vivaient de rapines, de vols, de braconnage, redoutés de tous les gens du pays et sans cesse aux prises avec la justice.

Le mari s'était marié trois fois. De sa première femme, qu'il perdit en 1859, il eut six enfants, dont trois sont morts au berceau. Comment ? La date des décès est trop lointaine pour que la justice ait pu s'éclairer à cet égard.

Moucaut se remarria cette même année 1859, deux mois à peine après être devenu veuf. De sa seconde union naquirent trois enfants, morts en bas-âge. Dans quelles circonstances ? Là encore, l'instruction criminelle n'a pu rien fixer.

La deuxième femme de Moucaut mourut à son tour en 1871. Cette fois, l'homme de la forêt Saint-Sauveur laissa à peine passer six semaines avant de contracter un troisième mariage. Il épousa une fille Céline Guillemot, dont le père était un pauvre fermier des environs. De cette union nouvelle, Moucaut eut six enfants ; deux de ces enfants sont vivants, les quatre autres sont morts. Comment ? cette fois, la justice l'a su.

Il faut passer à l'interrogatoire qu'a subi cette bête fauve devant la cour d'assises de Saône-et-Loire, pour faire ressortir dans toute leur atrocité les crimes effroyables dont Moucaut est venu répondre :

D. Des six enfants issus de votre troisième union, deux vivent encore. C'est Jean-Claude, l'aîné, âgé de sept ans, et une petite fille, Eugénie-Alice. Votre second fils, Pierre-Jules, est mort à l'âge de treize jours. De quoi est-il mort ? — R. L'accusé (avec indifférence). De rien ; les médecins ont dit qu'il avait l'estomac décroché. Mais est-ce qu'ils savent ?

D. Votre femme a raconté que vous aviez empoisonné le pauvre petit avec du phosphore ? — R. Du phosphore ! Il n'y en a jamais eu à la maison.

D. Passons à votre quatrième enfant, une petite fille qui s'appelle Eugénie-Alice ? Celle-ci vit encore, mais " ce n'est pas votre faute, " assure votre femme.

Moucaut (se retournant furieux du côté de sa femme) : — Mentreuse ! hypocrite ! tu devrais rougir !

M. le président (l'interrompant). — Toujours est-il que lorsque l'enfant est née, le maire de votre commune vous a fait appeler : " Faites bien attention à vous, Moucaut, a-t-il dit : si cette petite fille-là meurt comme les autres, vous irez devant le juge d'instruction. " Et il est probable que le maire a sauvé ce jour-là la vie de la pauvre enfant.

Moucaut hausse les épaules, M. le président poursuit :

Vous avez eu un cinquième enfant, Claude-Marie. Il est né le 30 juillet 1877 ; il est mort le 24 août suivant. Dans quelles circonstances ? — R. Je vais vous dire. C'est ma femme qui l'a étouffé dans ses couvertures. C'est drôle : elle ne pouvait pas souffrir ses enfants avant dix-huit mois ! (Sensation.)

D. Et votre dernier fils ? Il est mort comme les autres. Est-ce aussi votre femme qui l'a tué ?

Moucaut (d'un air fin). — Non, il est mort du baptême. Il a eu froid le jour de la cérémonie. D. C'est pour cela que le médecin légiste appelé à constater son décès a trouvé sur son cou des traces sanglantes de strangulation ? — R. Eh bien ! alors, je ne veux rien vous cacher. Je l'ai étranglé sans le faire exprès. Il était couché dans mon lit, et, comme ça, en me retournant, je lui ai mis la main sur le cou : ça a été fini !

La femme Moucaut répond aux questions du président avec le même cynisme que son mari.

Après ce double interrogatoire, la cour fait introduire le petit Jean-Claude Moucaut, l'aîné, le seul des fils de l'assassin qui ait survécu. C'est une scène pleine d'émotion et d'angoisse que celle qui met face à face ce pauvre enfant et le père, la mère, accusés tous deux des plus épou-

vantables crimes et menacés du verdict suprême :

M. le président. — Approchez-vous, mon enfant ; vous savez qu'il est très-mal de mentir. Di-es-moi bien toute la vérité. Vous savez comment est mort votre petit frère, le dernier ? — R. Oui, monsieur, je l'ai demandé à papa.

D. Et qu'a répondu votre père ? — R. Rien.

D. Mais vous avez entendu, une nuit, votre mère qui lui parlait. Que disait-elle ? — R. Elle disait : " Etrangle-le donc, il m'écrève le trop ! " (Sensation.)

D. Vous êtes bien sûr d'avoir entendu ce propos ? — R. Oui, monsieur, bien sûr, je ne dermais pas.

D. Voyons, mon enfant, répétez encore ce que disait votre mère ? — L'enfant (fondant en larmes). Ah ! je ne peux pas, je ne sais plus !

La Cour d'assises de Saône-et-Loire a condamné Moucaut à la peine de mort ; la femme Moucaut, bénéficiant des circonstances atténuantes qui lui avaient été accordées par le jury, a été condamnée à vingt ans de travaux forcés.

La cour a ordonné que l'exécution de Moucaut aurait lieu sur l'une des places publiques de Mâcon.

LES FEMMES

Les sources principales des troubles du mariage sont, de la part des femmes, la bigoterie, la coquetterie, l'avarice, la mauvaise humeur ; et de la part des hommes, la brutalité, la jalousie et l'ivrognerie : il n'est point un seul mariage malheureux qui ne le soit par l'une de ces causes.

* *

On a dit, sur le choix qu'on doit faire d'une femme : si elle est bonne, on craint de la perdre ; si elle est mauvaise, à quelle patience ne faut-il pas se vouer ! Si elle est riche, elle est vaine et insolente ; si elle est laide, on ne peut l'aimer ; belle, elle est coquette.

* *

Quatre qualités rendent la femme accomplie : une piété sincère sans bigoterie ; un esprit solide sans prétention ; une grande douceur et une parfaite complaisance. La première la retient dans les bornes d'une vertu inviolable ; la seconde lui donne la prudence de bien conduire son ménage, de bien élever ses enfants, et la rend capable d'aider son mari de ses bons conseils dans ses adversités ; la troisième la fait aimer de tous ceux qui la fréquentent et qui vivent avec elle, et la dernière lui gagne absolument le cœur de son mari, et entretient cette paix sans laquelle il n'est point de félicité dans le ménage.

* *

Ce n'est point aimer sa femme que de se ruiner par une folle complaisance pour elle, en sacrificiant son bien et la fortune de ses enfants à ses dépenses extravagantes : c'est être faible et dupe.

* *

Une femme qui sait se contenter d'une fortune médiocre, et prendre un mari qui lui convient par les qualités de l'âme et de l'esprit, est plus heureuse que si elle en préférerait un dont l'opulence ne rend pas le mérite personnel plus effectif.

ROSANE ET AUBRY

LÉGENDE BRETONNE

On raconte ceci au pays de Bretagne : Il y avait jadis une pauvre fille de fermier, belle comme pas une. Elle laissait l'abondance de ses cheveux se dérouler en boucles blondes, au souffle de la brise. Elle allait, pieds nus, par les chemins, en chantant les refrains du pays.

Son nom était Rosane.

Or, un beau seigneur, qui allait à la chasse, passa. Il s'appelait Aubry ; il était noble et presque aussi riche que le roi. C'était un fier et brave cavalier ; à la guerre et à la chasse, il ne craignait ni la lance des hommes d'armes, ni la dent des bêtes fauves. Et, de plus, il était beau ; les jeunes filles qui le voyaient imploraient de lui un sourire, mais le vicomte Aubry était sombre, il ne daignait pas sourire.

Le vicomte Aubry vit Rosane et il sourit.

Et Rosane, depuis lors, ne chanta plus ; mais, rêveuse, elle s'assoyait sur les bancs de gazon et effeuillait, d'une main distraite, les blanches fleurs de l'aubépine...

Deux mois après, un prêtre aux cheveux blanchis bénissait Rosane et le vicomte Aubry, agenouillés à ses pieds.

Rosane mit au monde un fils, un blond chérubin, qu'on nomma Roger ; et le vi-

comte Aubry, se penchant sur son berceau, souriait à la douce Rosane.

Mais la guerre survint.

Le vicomte Aubry partit.

Il se battit courageusement et faisait mordre la poussière à quiconque l'approchait.

La guerre finie, le vicomte Aubry revint vers son château.

Mais Satan, l'éternel ennemi de l'homme, résolut de mettre fin au bonheur des deux époux.

Le vicomte Aubry aimait bien Rosane, mais il vit une autre jeune fille aussi belle et aussi fraîche qu'elle.

Et délaissant sa femme et son enfant, il s'en alla d'un autre côté dissiper sa fortune en débauches.

Rosane, aussi, aimait bien Aubry ; mais un autre vicomte la séduisit, et Rosane abandonna son enfant et son mari.

Roger, le blond chérubin, mourut : les anges l'emmenèrent au ciel.

La nuit, sur les ruines du château qui, jadis, appartenait au vicomte Aubry, on voit apparaître deux ombres qui sortent du sein des enfers ; les flammes jaillissent de leurs entrailles.

On peut reconnaître, dans ces ombres, le vicomte Aubry et Rosane.

Au-dessus d'eux est un ange, dont les mains font flamboyer un glaive de feu.

L'ange tient dans ses bras le blond Roger.

C'est là la punition des époux criminels. Ils ont été condamnés aux flammes éternelles, et, chaque nuit, un ange leur montre le fils qu'ils avaient abandonné.

Hélas ! de nos jours, il se trouve des gens qui veulent ainsi séparer le père de la mère, et priver l'enfant de ses parents.

EDGAR NOL.

RECETTES UTILES

COLLE POUR LES PAPIERS DE TENTURE

La colle dite de pâte se fait ordinairement avec de la farine délayée dans l'eau. Pour la bien réussir, il faut prendre de l'eau bouillante, y verser la farine peu à peu et en tournant continuellement. Quand la colle a donné un ou deux bouillons, il faut la passer au moyen d'une passoire à trous fins.

On obtient également une bonne colle de pâte en délayant à froid une quantité de farine de riz dans de l'eau froide, et faisant bouillir jusqu'à ce que le mélange forme une bouillie claire qui s'épaissira en refroidissant.

LES CABINETS D'AISANCES

On prévient les mauvaises odeurs des cabinets d'aisances en projetant de temps en temps dans le tuyau de descente une poignée de chlorure de chaux, les lavant de temps en temps avec de l'eau de chlore ou contenant en dissolution du chlorure de chaux. Ces deux produits peuvent être remplacés par l'eau de javelle. Il est bon, dans ceux de ces cabinets qui exhalent souvent une mauvaise odeur, de laisser sur la tablette de l'eau chlorurée ou de l'eau de chlore renouvelée deux fois par semaine.

VERNIS POUR CONSERVER LE BRILLANT DES MEUBLES

Prendre par parties égales : essence de térébenthine bien rectifiée, alcool, potasse et cire blanche vierge, faire fondre à feu doux la cire dans le mélange des liquides, et conserver en bouteilles ou pots bouchés.

Au moment de l'usage, prendre une petite quantité de ce vernis avec une allumette ou une barbe de plume, la déposer à l'endroit voulu, et frotter modérément avec un linge fin, jusqu'à un parfait brillant.

ENLÈVEMENT DES TACHES DE GRAISSE, DE POUSSIÈRE, D'ENCRE, ETC., ETC., SUR LE BOIS DES MEUBLES.

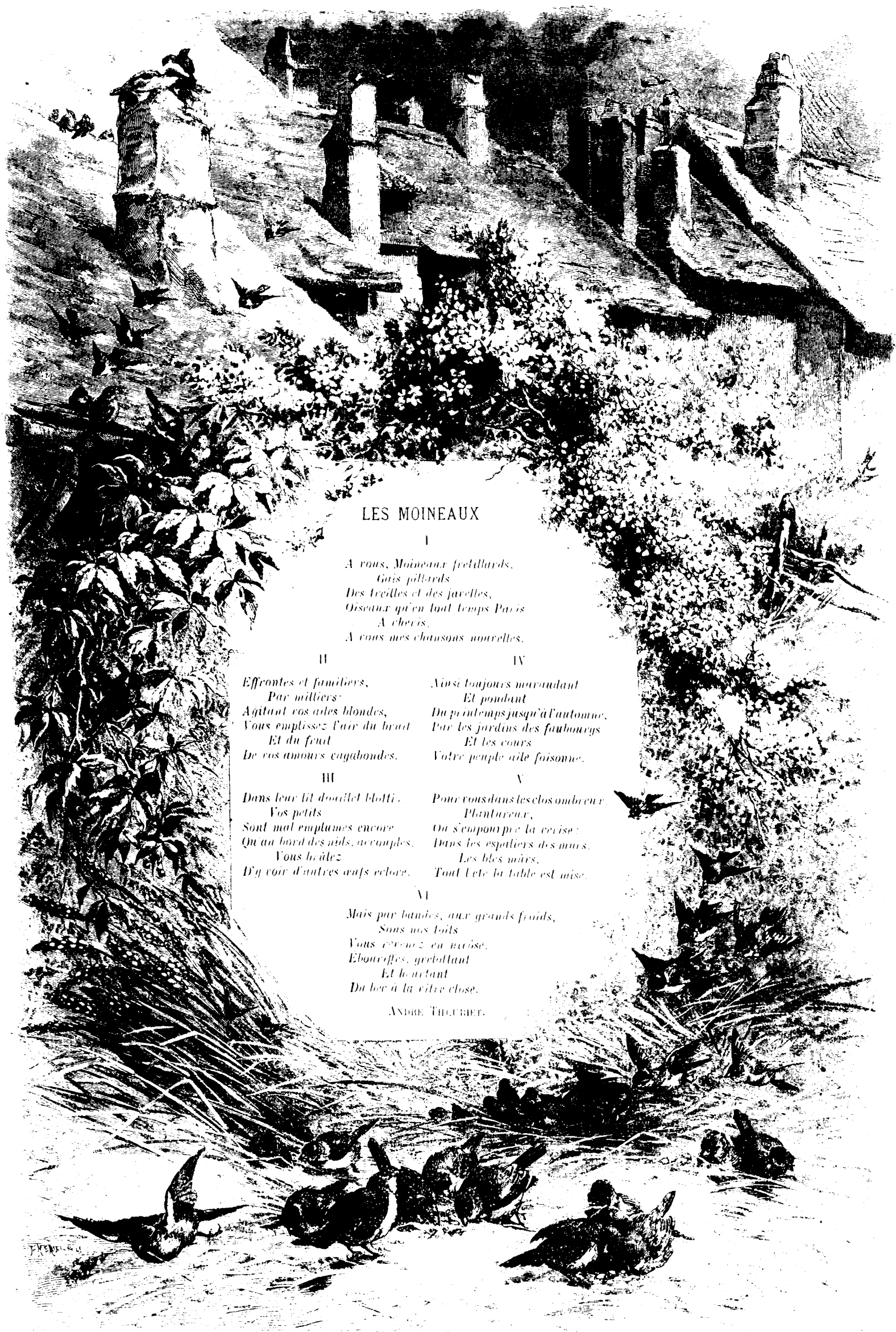
Laver tout d'abord avec une éponge mouillée l'endroit taché, puis frotter avec une pincée d'une poudre composée de la manière suivante :

Une partie en poids de craie bien pulvérisée ou de blanc d'Espagne, une partie de potasse et une partie de cendre de charbon de bois. On peut, si la potasse manque sous la main, employer deux parties de cendres au lieu d'une seule. La poudre, ayant été bien tamisée et bien passée, est conservée dans une bouteille sèche à large goulot, de préférence à une boîte.

Au moyen de cette poudre, on frotte la tache jusqu'à parfait enlèvement. Cette opération doit toujours précéder le revernissage et l'emploi de l'encaustique.



LE NID DE MOINEAUX



LES MOINEAUX

I

*A vous, Moineaux fretillards,
Gais pillards
Des treilles et des javelles,
Oiseau qu'en tout temps Paris
A chéris,
A vous mes chansons nouvelles.*

II

*Effrontés et familiers,
Par milliers
Agitant vos ailes blondes,
Vous emplissez l'air du bruit
Et du fruit
De vos amours vagabondes.*

III

*Dans leur lit douillet blotti,
Vos petits
Sont mal emplumés encore
Qu'au bord des nids, accouplés,
Vous brûlez
D'y voir d'autres nids rebloir.*

IV

*Ainsi toujours maraudant
Et pondant
Du printemps jusqu'à l'automne,
Par les jardins des faubourgs
Et les cours
Votre peuple aile foisonne.*

V

*Pour vous dans les clos ombreux
Plantureux,
Ou s'empoupre la cerise
Dans les espaliers des murs,
Les bles mûrs,
Tout l'été la table est mise.*

VI

*Mais par bandes, aux grands froids,
Sans nos toits
Vous revictez en nuise,
Ebouffées, grelottant
Et hurlant
Du bec à la vitre close.*

ANDRÉ THÉRIER.

JEUNESSE !

Une chose toujours m'étonne,
C'est la jeunesse de nos cœurs :
Je n'ai jamais trouvé personne,
Soit dans la joie ou dans les pleurs ;
Vieillard morose ou vieille femme,
Homme du monde ou villageois,
Qui sentit en lui que son âme
Était plus vieille qu'autrefois.

Pour moi, je ne vois pas les ailes
Que le poète donne au Temps ;
Et sans les miroirs trop fidèles,
Je me croirais encor vingt ans.
Dependant, me voici dans l'âge
Où le jour fait aux horizons :
Chacun lit la dernière page
De l'histoire de mes saisons.
Je suis tout blanc... j'ai fait la guerre,
Je reviens vaincu des combats ;
Et je me courbe vers la terre,
Qui vers elle m'attire en bas.
La mort, entrebâillant la porte,
Me fait un sourire d'amour ;
C'est affreux !... après tout, qu'importe,
Il faut bien que vienne mon tour.
Mon esprit vit dans la tristesse,
Mon pauvre corps, dans la douleur ;
Et cependant, je le confesse,
Je ne sens pas vieillir mon cœur :
C'est que mon cœur a pris sa course
Du sein de la Divinité,
Et qu'il retourne vers sa source,
Jeune de son éternité.
Aussi je veux monter encore
Vers cet idéal où je vais ;
Monter toujours, pour voir l'aurore
Du jour qui ne finit jamais.

ERNEST REFONTY.

LA
BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

LX

En prenant ce ton impératif, Frapillon tentait simplement un essai, car il n'avait pas l'intention, pour le moment du moins, de pousser les choses jusqu'à la violence matérielle.

Sa diplomatie était à deux fins. Il avait commencé par s'assurer de la personne des dames du chalet, mais il s'était réservé de tirer parti de leur séquestration, suivant les circonstances.

Nul autre que lui et son âme damnée, Molinard, ne connaissait l'événement qui les avait mises à sa discrétion.

Il lui était donc loisible, suivant qu'il trouverait son intérêt d'un côté ou de l'autre, de marcher d'accord avec Taupier, Valnoir et toute la bande du *Serpenteau*, ou d'opérer seul et pour son propre compte.

Dans ce dernier cas, la douceur était indispensable pour amadouer les captives, tandis qu'au contraire, les ménagements devenaient inutiles s'il s'agissait de les supprimer, comme disait le bossu en son affreux langage.

Selon son invariable habitude, Frapillon tâta d'abord le terrain, sauf à modifier au besoin sa tactique.

Son début, il faut le dire, ne fut pas heureux. " Vous... voulez... les clefs, répéta mademoiselle de Saint-Senier en scandant ses mots pour leur donner plus de portée ; mais je n'ai pas, que je sache, d'ordre à recevoir de vous."

Cette phrase fut appuyée d'un coup d'œil si hautain et d'une attitude si ferme que le prétendu docteur s'aperçut qu'il faisait fausse route.

" Vous avez mal interprété le sens de mes paroles, ma chère demoiselle, reprit-il d'un ton plus doux ; je suis tellement habitué à parler à des malades *dérisonnables* que, sans y songer, je m'exprime parfois un peu trop brusquement. " Mais il ne faut pas m'en vouloir et je vous prie de m'excuser."

Renée ne releva pas cette amende honorable. Elle attachait en somme assez peu d'importance aux formes dont il plaisait au sieur Frapillon d'user avec ses pensionnaires, mais un mot l'avait vivement frappée.

Le soi-disant directeur de cette maison si bien murée et grillée venait de faire allusion à une certaine spécialité de traitement dont le simple énoncé faisait trembler la jeune fille.

L'année qui se terminait avait été féconde en histoires d'arrestations arbitrairement opérées sous prétexte de folie, et Renée se demandait si on ne l'avait pas conduite à son insu dans un établissement d'aliénés.

Déjà, au début de la conversation, ce singulier médecin avait parlé de malades *agités*, et ces mots à double entente devenaient inquiétants.

Mademoiselle de Saint-Senier voulut savoir tout de suite à quoi s'en tenir :

" De quelle *dérison* voulez-vous parler, monsieur ? demanda-t-elle : est-ce qu'on traiterait ici... "

— Les affections mentales ! Mais, mon Dieu, oui, comme toutes les autres, répondit tranquillement Frapillon.

Cet aveu ouvrit subitement à Renée des perspectives effrayantes.

Ainsi elle se trouvait dans une maison de fous, sans savoir au juste où cette maison était située, sans aucun moyen de prévenir ses amis, en supposant même qu'il lui en restât à Paris, ou d'intéresser un indifférent à son sort.

Le voile tombait de ses yeux, et il lui semblait qu'une barrière infranchissable venait de se dresser tout à coup entre elle et le monde.

Elle maudit alors l'imprudence qui l'avait poussée à se livrer à un inconnu, et peu s'en fallut qu'elle ne laissât paraître sur son visage les sentiments qui l'agitaient.

Mais l'excès même du danger lui donna la force de se contenir, et d'ailleurs un instant de réflexion lui fit entrevoir des éventualités un peu plus rassurantes.

On ne séquestre pas sans motifs deux femmes qu'on n'a jamais vues, et ceux qui faisaient agir Frapillon échappaient tout à fait à l'analyse.

La jeune fille ne connaissait personne qui eût intérêt à commettre une infamie pareille, et il n'était pas probable, dans tous les cas, qu'on pût la pousser impunément jusqu'au bout.

Renée se persuada donc qu'elle avait tout simplement affaire à un homme mal élevé, qui cachait peut-être sous des formes grossières d'excellentes intentions.

Aussi résolut-elle de réserver son jugement et de gagner du temps.

" Le voisinage de ces malheureux qui ont perdu la raison m'attriste et m'inquiète malgré moi, dit-elle avec beaucoup plus de calme, et je crains surtout que ma tante ne puisse pas s'y accoutumer."

— Oh ! quant à cela, ne craignez rien, ma chère demoiselle ; vous ne les verrez ni ne les entendrez jamais et vous pourriez rester ici des années entières sans soupçonner leur présence."

Cette supposition d'un long séjour que Frapillon venait de jeter incidemment dans sa réponse donna froid à mademoiselle de Saint-Senier.

" J'espère, dit-elle, en s'efforçant de sourire, que je ne serai pas mise à cette épreuve et que nous n'abuserons pas de votre hospitalité au-delà d'un temps très-prochain..."

— Le siège ne fait peut-être que commencer, dit le caissier du *Serpenteau* en hochant la tête avec l'air important d'un homme qui en sait plus long qu'il n'en veut dire.

— Vraiment ? vous pensez cela ? interrogea Renée, qui n'avait pu s'empêcher de pâlir à l'idée que la situation pouvait se prolonger jusqu'à lasser ses forces.

— Paris a encore pour six mois de vivres, reprit sentencieusement Frapillon, qui n'en pensait pas un mot.

— Dieu nous donnera le courage et la patience, murmura la jeune fille avec résignation.

— Et moi, mademoiselle, je vous promets que vous ne vous ennuierez pas ici ; le premier aspect est peut-être un peu triste, mais on s'y fait et, d'ailleurs, rien ne s'opposera bientôt à ce que vous sortiez.

" La promenade des buttes est fort gaie."

— Ainsi, monsieur, vous ne vous opposerez pas...

— Pourquoi donc, chère demoiselle ? dit Frapillon, qui venait de se décider à agir par la douceur, vous n'êtes pas en prison, et, dès que le quartier de la rue de Laval sera tranquille, vous pourrez aller faire un tour au chalet.

— Je désire que ce soit le plus tôt possible, reprit mademoiselle de Saint-Senier un peu rassurée.

— Mais j'y pense, ajouta-t-il tout haut, il faut que je vous indique les facilités de votre appartement et le moyen d'appeler pour votre service, afin que le contre-temps de ce matin ne se renouvelle pas."

Renée, tout à fait calmée par ces apparences de franchise, ne put que remercier d'un signe de tête, et, sur un geste gracieux de Frapillon, qui s'inclinait en lui montrant l'entrée du logement, elle le précéda dans l'intérieur.

A peine avait-elle franchi le seuil qu'elle fut frappée du changement qui s'était opéré pendant sa courte absence.

Un bon feu brûlait dans la cheminée, la pendule marchait, et la poussière qui couvrait les meubles avait été soigneusement balayée.

Au delà du petit salon qui venait de prendre si subitement cet air de vie, apparaissait par la porte ouverte de la salle à manger, la table couverte d'un linge éblouissant de blancheur et chargée de vaisselle et de cristaux.

Assez surprise de la prestesse avec laquelle cette louable métamorphose s'était accomplie, et presque honteuse de ses premiers soupçons, Renée se retourna pour remercier le prétendu directeur aux ordres duquel étaient dus sans doute ces soins intelligents.

Elle ne vit personne.

Frapillon, qui avait passé après elle et qu'elle croyait apercevoir à la distance respectueuse de deux ou trois pas, Frapillon avait complètement disparu.

Pour le coup, l'étonnement de mademoiselle de Saint-Senier devint de la stupefaction.

Le faux docteur n'avait pas pu s'évanouir comme un fantôme, et il était probable qu'un motif quelconque l'avait fait retourner sur ses pas.

Saisie d'une curiosité inquiète, la jeune fille revint à la porte et regarda dans le jardin.

Le jardin était vide.

L'aventure commençait à tourner à la fêerie et Renée se mit à parcourir dans tous les sens l'étroit carré que bornaient les hautes murailles de l'enceinte extérieure.

Tout était clos et infranchissable.

Un seul point pouvait présenter une issue. C'était une sorte de guichet bas pratiqué au mur du fond.

La jeune fille, qui l'avait à peine remarquée

d'abord, s'approcha et en se baissant elle reconnut qu'à la rigueur cette espèce de trappe pourrait livrer passage à un homme.

Mais que, dans l'espace de quelques secondes, le médecin, qui était de taille et d'encolure respectables, eût pu se glisser par ce trou au ras sol, cela tenait véritablement du prodige, et Renée ne pouvait pas y croire.

Cependant, en examinant le terrain de plus près, elle crut remarquer une empreinte de pas.

La neige durcie n'avait gardé qu'imparfaitement la forme de deux pieds masculins, mais cet indice suffisait cependant pour qu'il ne restât aucun doute sur le chemin suivi par le fugitif.

Cette façon d'escamoter sa propre personne avait quelque chose de si étrange que tous les soupçons de Renée lui revinrent.

Elle sentait, pour ainsi dire, le terrain lui manquer sous les pieds et de tous les côtés le mystère s'épaississait autour d'elle.

Rentrée dans l'appartement, elle alla d'abord à la salle à manger où il lui restait encore une lueur d'espoir de rencontrer la femme qui l'avait servie la veille.

Mais elle s'aperçut bientôt qu'il n'était du déjeuner comme de tout le reste.

On aurait dit qu'il était venu là tout seul. Etourdi, effrayé par toutes ces fantasmagories, mademoiselle de Saint-Senier pensa à consulter sa tante.

Madame de Muire n'avait pas encore donné signe de vie et cependant l'heure habituelle de son réveil était passée depuis longtemps.

Renée souleva doucement le rideau qui séparait du salon la chambre à coucher de sa tante, et poussa un cri de terreur.

Le lit était vide.

LXI

Renée se précipita vers le lit abandonné et tâta la place où sa tante avait reposé.

Cette place était froide.

Elle parcourut la chambre d'un regard rapide.

Les vêtements de madame de Muire n'y étaient plus et rien n'était resté des objets à son usage.

On aurait pu croire que ce lieu n'avait jamais été habité, si le lit n'eût pas été fait.

Confondue de cette étrange disparition, la jeune fille se laissa tomber plutôt qu'elle ne s'assit sur un fauteuil, et, prenant sa tête dans ses mains, elle essaya de renouer le fil de ses idées bouleversées.

La veille, elle avait assisté, selon son habitude, aux apprêts de nuit de sa tante et ne l'avait quittée qu'après lui avoir donné l'affectueux baiser de l'oreiller qui terminait ses adieux de chaque soir.

Madame de Muire, entièrement remise de son accident nerveux, lui avait paru calme, rassurée et pleine de confiance.

Elle avait pu parler des bizarres événements de la journée ; mais dans les quelques mots qu'elle avait laissés échapper perçait la joie d'avoir pris une résolution salutaire.

Avant de quitter le chalet, quand elle, Renée, hésitait encore à se fier au docteur inconnu, la comtesse, moins soupçonneuse, s'était énergiquement prononcée pour le départ.

Le voyage à travers des rues escarpées et désertes, l'exiguïté et la mesquinerie de la nouvelle installation, les visages déplaisants de Molinard et de la servante n'avaient pas provoqué de sa part une seule observation.

" A demain matin, ma chère enfant, avait-elle dit à sa nièce qui se retirait ; entrez chez moi de bonne heure et n'oubliez pas la visite au pavillon."

Mademoiselle de Saint-Senier se rappelait à merveille les moindres détails de cette dernière entrevue et n'en était que plus stupéfaite.

Comment imaginer que madame de Muire avait été prise de la singulière fantaisie d'un départ nocturne et clandestin ?

Où serait-elle allée d'ailleurs, puisque ce logement muré et verrouillé comme une prison n'offrait aucune issue ?

Il était plus simple de supposer qu'on l'avait enlevée pendant son sommeil, mais cette hypothèse même semblait bien hasardée, pour peu qu'on y réfléchît.

D'abord, la chambre où Renée avait couché n'était séparée de celle de sa tante que par une cloison assez mince, et si profondément qu'eût dormi la jeune fille, brisée de fatigue, elle ne pouvait pas croire que ce rapt audacieux pût s'être accompli sans la réveiller.

D'ailleurs, il suffisait d'un coup d'œil pour s'assurer que tout était resté en ordre ; ni les meubles, ni le lit ne présentaient la moindre trace de violence.

Il était évident que ce local étroit, où chaque objet soigneusement rangé occupait la même place que la veille, n'avait pu être le théâtre d'une lutte.

Il fallait donc admettre que le départ de madame de Muire avait été volontaire, et cette supposition était peut-être encore plus invraisemblable.

Comment et à quelle heure aurait-il pu s'effectuer ?

Renée remarqua que la bougie placée sur une table au chevet du lit avait dû brûler fort peu de temps, car elle était à peine entamée.

Sa tante s'était donc endormie presque aussitôt après son départ, et tout annonçait quelle ne s'était pas réveillée avant le jour.

Fallait-il donc placer sa disparition, quelle qu'en fût la cause, dans le court espace de temps qui s'était écoulé pendant que le prétendu docteur faisait la conversation au fond du jardin ?

A la rigueur, c'était admissible, mais mademoiselle de Saint-Senier eut même l'intuition

passagère d'un complot ourdi pour l'occuper au dehors et profiter de son absence momentanée pour emmener madame de Muire.

" L'emmener ? où donc ? " murmurait la jeune fille, en se rappelant la disposition de l'appartement.

L'unique porte de communication avec le bâtiment principal donnait dans la salle à manger, et la comtesse n'avait pu passer que par ce chemin.

Renée, qui n'avait plus rien à apprendre dans cette chambre vide, se leva et se dirigea lentement à travers le salon dont l'aspect rajeuni lui rappela qu'on y était évidemment entré pendant sa promenade.

Le feu ne s'était pas allumé tout seul, et la pendule avait été remontée par quelqu'un.

A vrai dire même, ces soins si discrètement pris n'annonçaient pas, de la part des maîtres ou des serviteurs de l'établissement, des dispositions bien hostiles.

A l'âge qu'avait mademoiselle de Saint-Senier, on s'alarme vite, mais on a bien de la peine à croire à des desseins sinistres, et on saisit avidement la moindre lueur d'esérance.

Elle chercha donc à se persuader que l'absence de sa tante pouvait s'expliquer encore assez naturellement.

" L'autre médecin sera venu, pensa-t-elle en se rappelant la personne à peine entrevue de Molinard, et il lui aura proposé de visiter le reste de la maison pendant que le domestique préparait notre appartement."

Sans vouloir trop s'arrêter aux nombreuses invraisemblances de cette hypothèse rassurante, Renée entra dans la salle à manger où elle avait aperçu de loin un couvert dressé.

A sa grande surprise, l'attention de la servante ne s'était pas bornée à préparer la table.

Elle avait en même temps apporté le déjeuner. Une boîte de conserves dont le couvercle ouvert laissait voir un pâté de volailles assez appétissant, occupait la place d'honneur au milieu de ce service, complété par une boule de fromage de Hollande et par un plat de raisins secs.

Un énorme bol de chocolat fumait sur un plateau garni de tranches de pain grillé.

Enfin, deux carafes de cristal taillé contenaient l'une de l'eau très-limpide, l'autre du vin d'une couleur vermeille fort engageante.

Pour la période du siège à laquelle on était arrivé, c'était un repas des plus luxueux, et peu de Parisiens en faisaient alors de pareils, surtout dans les parages médiocrement opulents de Montmartre.

Quelle indifférence que fût mademoiselle de Saint-Senier à ces détails matériels, elle ne put s'empêcher de voir encore une intention bienveillante dans ces préparatifs.

" Ma tante va revenir, pensa-t-elle, et ce médecin qui l'accompagne s'expliquera sans doute plus clairement que le directeur."

Sur cette idée consolante, Renée se mit à bâtir tout un échafaudage de conjectures, et, attendant le retour de madame de Muire, elle s'assit pour réfléchir, le coude appuyé sur la table et les yeux fixés sur cette porte qu'elle espérait à chaque instant voir s'ouvrir.

Rien ne vint, et la jeune fille eut beau prêter l'oreille, aucun bruit ne troubla le silence profond de l'appartement solitaire.

Quelquefois, elle croyait entendre marcher au delà de la cloison qui bornait sa liberté, mais, en écoutant plus attentivement, elle reconnaissait qu'elle avait été la dupe d'une illusion.

Tout à coup, en reportant machinalement son regard sur le couvert si confortablement disposé, elle s'aperçut que le déjeuner avait été préparé pour une seule personne.

Il n'y avait sur la nappe qu'une serviette et qu'un verre placés à côté d'une assiette devant la chaise qu'elle occupait, et qu'une main inconnue avait approchée de la table.

Ce siège unique avait un langage ; il signifiait évidemment : " N'attendez personne ; vous mangerez seule."

Renée comprit bien vite, et ses inquiétudes vagues se changèrent en frayeur sérieuse.

Il était presque impossible de douter encore de la conspiration qui se tramait contre elle.

Evidemment, madame de Muire, attirée sous quelque prétexte habile, avait été conduite dans une autre partie de cette maison inconnue, et enfermée loin de sa nièce.

La malheureuse jeune fille se voyait donc condamnée à un isolement dont elle ne comprenait pas le but, mais dont elle n'envisageait les conséquences qu'en frissonnant.

Elle se leva toute droite, les yeux fixes, les joues pâles, et, comme affolée de terreur, elle se mit à parcourir au hasard et dans tous les sens ce logement qui se changeait décidément en prison.

Elle ne vit rien et revint bientôt, poussée par une sorte d'instinct, devant cette porte qui la séparait de sa seconde mère, que des misérables venaient de lui ravir.

Elle l'appela de toutes ses forces, comme si elle avait pu l'entendre, et, découragée bientôt de l'inutilité de sa tentative, elle courut au jardin.

La neige avait recommencé à tomber, et le ciel voilé de gris jetait une teinte encore plus lugubre sur les sombres murailles qui formaient tout l'horizon de la pauvre captive.

Un silence de mort ajoutait à l'horreur de ce préau, car les bruits de la ville n'arrivaient pas jusqu'à son sommet désert de la butte.

A peine si le roulement lointain des batteries prussiennes passait dans les nuages comme un tonnerre sourd.

Renée eut un instant l'idée de crier, dans l'espoir d'attirer l'attention de quelque passant du dehors.

Elle n'osa pas.

Une crainte presque superstitieuse arrêta la voix dans sa gorge et paralysa ses mouvements. Il lui semblait que ce sinistre édifice pesait sur elle, comme les pierres du tombeau sur le malheureux qu'on a enterré vivant.

Elle se sentait vaincue. Lentement et d'un pas incertain, elle revint s'asseoir devant le feu qui brûlait dans la cheminée du salon.

Le sang affluait à ses tempes, et une soif ardente desséchait ses lèvres.

Elle fit un dernier effort pour aller vers la table où l'attendait le déjeuner qui ne la tentait guère, et se versa un verre d'eau qu'elle avala d'un trait.

Presque aussitôt, elle éprouva une sensation singulière.

Cette eau était froide, presque glacée, et, en la buvant, Renée sentit comme un frisson passer dans ses veines.

Elle eut à peine la force de rentrer dans le salon et de se jeter sur une chaise longue.

A la fièvre qui l'agitait avait succédé une torpeur générale.

Sa tête appesantie se penchait sur son épaule, et ses yeux se fermaient malgré elle.

En même temps, des rêves bizarres passaient dans son cerveau.

Elle croyait voir s'agiter les draperies du salon et glisser sur le tapis des formes indéterminées.

Parfois, un craquement subit des meubles ou de la boiserie faisait vibrer ses nerfs surexcités ; puis elle ne percevait plus que le bruit monotone et régulier du balancier de la pendule.

A travers cet engourdissement de son intelligence, une idée terrible se fit jour.

Elle se souvint qu'il existait des narcotiques puissants, et, passant la main sur son front brûlant, elle essaya de se lever.

Mais elle retomba lourdement, et toute sensation s'éteignit pour Renée de Saint-Senier.

F. DU BOISGOBEY.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

UNE MÈRE

(CONTE)

Une mère était assise près du berceau de son enfant ; il n'y avait qu'à la regarder pour lire sur sa physionomie qu'elle était en proie à la plus vive douleur.

L'enfant était pâle, ses yeux étaient fermés, il respirait difficilement, et chacune de ses aspirations était profonde comme s'il soupirait.

La mère tremblait de le voir mourir, et regardait le pauvre petit être avec une tristesse déjà muette comme le désespoir.

On frappa trois coups à la porte.

—Entrez, dit la mère.

Et, comme on avait ouvert et refermé la porte, et que cependant elle n'entendait point le bruit des pas, elle se retourna.

Alors elle vit s'approcher un pauvre vieillard, le corps à moitié enveloppé dans une couverture de cheval.

C'était un triste vêtement pour qui n'en avait pas d'autre. L'hiver était rigoureux ; derrière les vitres blanchies et ramagées par le givre, il faisait dix degrés de froid, et le vent coupait le visage.

Le vieillard était pieds nus ; c'était sans doute pour cela que ses pas ne faisaient pas de bruit sur le parquet.

Comme le vieillard tremblait de froid, et que, depuis qu'il était là, l'enfant paraissait dormir plus profondément, la mère se leva pour ranimer le feu du poêle.

Le vieillard s'assit à sa place et se mit à bercer l'enfant, en chantant une chanson mortellement triste dans une langue inconnue.

—N'est-ce pas que je le conserverai ? dit la mère en s'adressant à son hôte sombre.

Celui-ci fit de la tête un signe qui ne voulait dire ni oui ni non, et de la bouche un sourire étrange.

La mère baissa les yeux, de grosses larmes coulèrent sur ses joues, sa tête tomba sur sa poitrine. Il y avait trois jours et trois nuits qu'elle n'avait ni dormi ni mangé !

Son front devint si lourd, qu'un instant elle s'assoupit malgré elle ; mais bientôt elle se réveilla en sursaut et toute glacée.

Le vieillard n'était plus là.

—Où donc est le vieillard ? cria-t-elle.

Et elle se leva et courut au berceau.

Le berceau était vide.

Le vieillard avait emporté l'enfant.

En ce moment, la vieille horloge qui était pendue dans un coin contre le mur sembla se détraquer ; le poids en plomb

descendit jusqu'à ce qu'il eût touché le sol, et l'horloge s'arrêta.

La mère se précipita hors de la maison en criant :

—Mon enfant ! qui est-ce qui a vu mon enfant ?

Une grande femme vêtue d'une longue robe noire, et qui se tenait dans la rue en face de la maison, les pieds dans la neige, lui dit :

—Imprudente ! tu as laissé la Mort entrer chez toi et bercer ton enfant, au lieu de la chasser. Tu t'es endormie pendant qu'elle était là ; elle n'attendait qu'une chose : c'était que tu fermasses les yeux ; alors elle a pris ton enfant. Je l'ai vue s'enfuir rapidement et l'emportant entre ses bras. Elle allait vite comme le vent, et ce qu'emporte la Mort, pauvre mère, elle ne le rapporte jamais !

—Oh ! dites-moi seulement le chemin qu'elle a pris, s'écria la mère, et je saurai bien la retrouver, moi.

—Certes, rien ne m'est plus facile, dit la femme noire ; mais, avant de le faire, je veux que tu me chantes toutes les chansons que tu chantais à ton enfant en le berçant. Je suis la Nuit, et j'ai vu couler tes larmes lorsque tu les chantais.

—Je vous les chanterai toutes, depuis la première jusqu'à la dernière, dit la mère, mais un autre jour, mais plus tard ; laissez-moi passer maintenant, afin que je puisse les rejoindre et retrouver mon enfant.

Mais la Nuit resta muette et inflexible ; alors la pauvre mère, en se tordant les bras, lui chanta toutes les chansons qu'elle avait chantées à son enfant. Il y avait beaucoup de chansons, mais il y eut encore plus de larmes. Quand elle eut chanté sa dernière chanson et que sa voix se fut éteinte dans son plus douloureux sanglot, la Nuit lui dit :

—Va droit à ce sombre bois de cyprès ; j'ai vu la mort y entrer avec ton enfant.

La mère y courut ; mais, au milieu du bois, le chemin bifurquait. Elle s'arrêta, ne sachant si elle devait prendre à droite ou à gauche.

A l'angle des deux chemins, il y avait un buisson d'épines qui n'avait plus ni feuilles ni fleurs, car c'était l'hiver ; il était couvert de givre, et des glaçons pendaient à chacune de ses branches.

—N'as-tu pas vu la Mort passer avec mon enfant ? demanda la mère au buisson.

—Oui, répondit l'arbuste ; mais je ne dirai point le chemin qu'elle a pris que tu ne m'aies réchauffé à ton sein ; car, tu le vois, je ne suis qu'un glaçon.

La mère, sans hésiter, se mit à genoux et pressa le buisson contre son sein, afin qu'il dégélât ; les épines pénétrèrent dans sa poitrine, et le sang coulait à grosses gouttes.

Mais, au fur et à mesure que le sein de la mère était déchiré et que son sang coulait, il poussait au buisson, qui était une aubépine, de belles feuilles vertes et de belles feuilles roses, tant est chaud le cœur d'une mère !

Et le buisson, alors, lui indiqua le chemin qu'elle devait suivre.

Elle le prit en courant, et parvint ainsi au rivage d'un grand lac, sur lequel on ne voyait ni vaisseau ni barque ; le lac était trop gelé pour qu'on essayât de le passer à la nage, pas assez pour qu'on pût le passer à pied.

Il fallait cependant, tout impossible que cela paraissait au premier abord, que cette mère affligée le traversât.

Elle tomba à genoux, espérant que Dieu ferait un miracle en sa faveur.

—N'espère pas l'impossible, lui dit le génie du lac en levant sa tête blanche au-dessus de l'eau. Voyons plutôt, à nous deux, si nous en viendrons à bout. J'aime à amasser les perles, et tes yeux sont les plus brillants que j'aie vus ; veux-tu pleurer dans mes eaux jusqu'à ce que tes yeux tombent ? Car alors tes larmes deviendront des perles et tes yeux des diamants. Après cela, je te transporterai sur mon autre bord, à la grande serre chaude où demeure la Mort, et où elle cultive les arbres et les fleurs dont chacun représente une vie humaine.

—Oh ! ne veux-tu que cela ? dit la pauvre désolée. Je te donnerai tout, tout, pour arriver à mon enfant.

Et elle pleura, pleura tant, que ses yeux, n'ayant plus de larmes, suivirent les larmes, qui étaient devenues des perles, et tombèrent dans le lac, où ils devinrent des diamants.

Alors le génie du lac sortit ses deux bras de l'eau, la prit, et en un instant la transporta de l'autre côté de ses eaux.

Puis il la déposa sur la rive, où était situé le palais des fleurs vivantes.

C'était un immense palais tout en verre, ayant plusieurs lieues de long, doucement chauffé l'hiver par des poêles invisibles, et l'été par le soleil.

La pauvre mère ne pouvait le voir, puisqu'elle n'avait plus d'yeux.

Elle chercha en tâtonnant, jusqu'à ce qu'elle en trouvât l'entrée ; mais sur le seuil se tenait le concierge du palais.

—Que venez-vous chercher ici ? demanda le concierge.

—Oh ! une femme ! s'écria la mère ; elle aura pitié de moi.

Puis, à la femme :

—Je viens chercher la Mort, qui m'a pris mon enfant, dit-elle.

—Comment es-tu venue jusqu'ici et qui t'y a aidée ? demanda la vieille.

—C'est le bon Dieu, dit la mère. Il a eu pitié de moi. Toi aussi, tu auras pitié de moi et tu me diras où je puis retrouver mon enfant.

—Je ne le connais pas, répondit la vieille, et, toi, tu ne peux plus le voir. Beaucoup de fleurs et d'arbres sont morts cette nuit. La Mort va bientôt venir pour les replanter ; car tu n'ignores pas que chaque créature humaine a son arbre et sa fleur de vie, suivant que chacun est organisé. Ils ont la même apparence que les autres végétaux, mais ils ont un cœur, et ce cœur bat toujours ; car, lorsque les hommes ne vivent plus sur la terre, ils vivent au ciel. Et, comme les cœurs des enfants battent comme les cœurs des grandes personnes, peut-être au toucher reconnaîtras-tu le battement du tien.

—Oh ! oui, oui, dit la mère, je le reconnaitrai, j'en suis sûre.

—Quel âge avait ton enfant ?

—Un an ; il souriait depuis six mois, et il avait dit pour la première fois *man*, hier soir.

—Je vais te conduire dans la salle des enfants d'un an ; mais que me donneras-tu ?

—Qu'ai-je encore à donner ? demanda la mère. Rien, vous le voyez ; mais, s'il faut aller pour vous pieds nus au bout du monde, j'irai !

—Je n'ai rien à faire au bout du monde, répondit sèchement la vieille ; mais si tu veux me donner tes longs et beaux cheveux noirs en échange de mes cheveux gris, je ferai ce que tu désires.

—Ne vous faut-il que cela ? dit la pauvre femme. Oh ! prenez-les, prenez-les !

Et elle lui donna ses longs et beaux cheveux noirs, et reçut en échange les cheveux gris de la vieille.

Elles entrèrent alors dans la grande serre chaude de la Mort, où fleurs, plantes, arbres, arbustes, sont rangés et étiquetés selon leur âge.

Il y avait des jacinthes sous des cloches de verre, des plantes aquatiques nageant à la surface des bassins, quelques-unes fraîches et bien portantes, d'autres malades et à demi fanées ; des serpents d'eau se couchaient enroulés sur celles-ci, et des écrevisses noires grimpaient après leurs tiges. Il y avait là de magnifiques palmiers, des chênes gigantesques, des platanes et des sycamores immenses ; il y avait des bruyères, des serpolets, du thym en fleurs. Chaque arbre, chaque plante, chaque fleur, chaque brin d'herbe avait son nom et représentait une vie humaine, les unes en Europe, les autres en Afrique, celles-ci en Chine, celles-là au Groënland. Il y avait de grands arbres dans de petites caisses qui paraissaient sur le point d'éclater, étant devenues trop étroites. Il y avait aussi maintes petites plantes dans de trop grands vases, dix fois trop grands pour elles. Les caisses trop étroites repré-

sentaient les pauvres, les vases trop grands représentaient les riches. Enfin, la pauvre mère arriva dans la salle des enfants.

—C'est ici, lui dit la vieille.

Alors la mère se mit à écouter battre les cœurs et à tâter les cœurs qui battaient.

Elle avait mis si souvent la main sur la poitrine du pauvre petit être que la Mort lui avait pris, qu'elle eût reconnu ce battement du cœur de son enfant au milieu d'un million d'autres cœurs.

—Le voilà ! le voilà ! s'écria-t-elle enfin en étendant les deux mains sur un petit cactus qui se penchait tout maladif sur un côté.

—Ne touche pas à la fleur de ton enfant, lui dit la vieille, mais place-toi ici tout près. J'attends la Mort à chaque instant, et, quand elle viendra, ne lui laisse pas arracher la plante ; mais menace-la, si elle persiste d'en faire autant à deux autres fleurs : elle aura peur ; car, pour qu'une plante, une fleur ou un arbre soient arrachés, il faut l'ordre de Dieu, et elle doit compte à Dieu de toutes les plantes humaines.

—Ah ! mon Dieu, dit la mère, pourquoi ai-je si froid ?

—C'est la Mort qui rentre, dit la vieille ; reste là et souviens-toi de ce que je t'ai dit.

Et la vieille s'enfuit.

A mesure que la Mort approchait, la mère sentait le froid redoubler.

Elle ne pouvait la voir, mais elle devina qu'elle était devant elle.

—Comment as-tu pu trouver ton chemin jusqu'ici ? demanda la Mort ; comment surtout as-tu pu être ici avant moi ?

—Je suis mère ! répondit-elle.

Et la mort étendit son bras décharné vers le petit cactus ; mais la mère le couvrit de ses mains avec tant de force et tant de précaution, qu'elle n'endommagea point une seule de ses feuilles.

Alors la Mort souffla sur les mains de la mère et elle sentit que ce souffle était froid comme s'il sortait d'un bouche de marbre.

Ses muscles se détendirent et ses mains se détachèrent de la plante, sans force et sans chaleur.

—Insensée ! tu ne saurais lutter contre moi, dit la Mort.

—Non ; mais le bon Dieu le peut, répondit la mère.

—Je ne fais que ce qu'il me commande, répliqua la Mort. Je suis son jardinier, je prends les arbres et les fleurs qu'il a plantés sur la terre et les replante dans le grand jardin du paradis.

—Rends-moi donc mon enfant, dit la mère en pleurant et en suppliant ; ou arrache mon arbre en même temps que le sien.

—Impossible, dit la Mort : tu as encore plus de trente années à vivre.

—Plus de trente années ! s'écria la mère désespérée ; et que veux-tu, ô Mort, que je fasse de ces trente années ? Donne-les à quelque mère plus heureuse, comme j'ai donné mon sang au buisson, mes yeux au lac, mes cheveux à la vieille.

—Non, dit la Mort, c'est l'ordre de Dieu, et je n'y puis rien changer.

—Eh ! bien, dit la mère, à nous deux alors—Mort, si tu touches à la plante de mon enfant, j'arrache toutes ces fleurs.

Et elle saisit à pleines mains deux jeunes fuchsias.

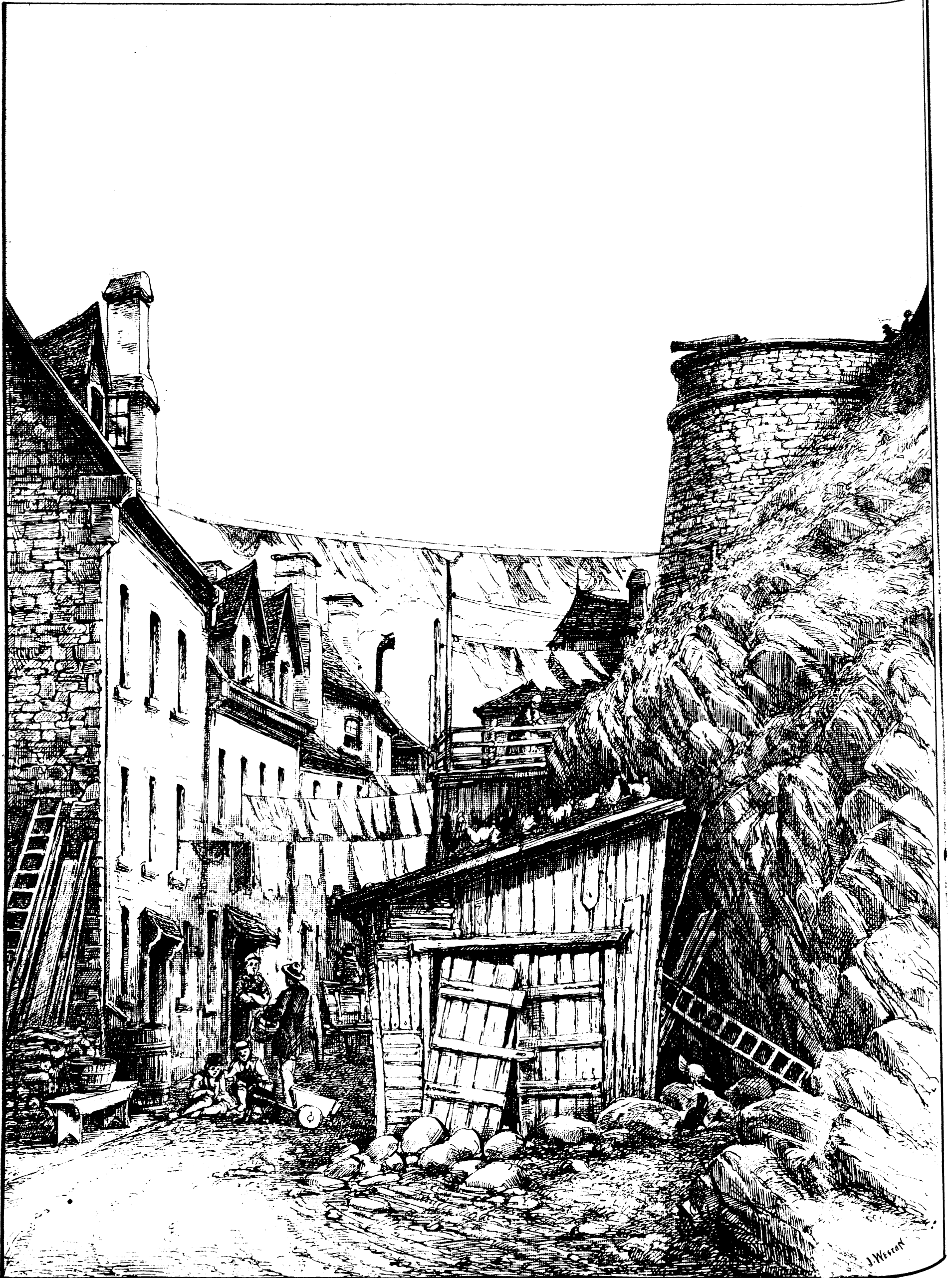
—Ne touche pas à ces fleurs, s'écria la Mort. Tu dis que tu es malheureuse, et tu veux rendre une autre mère plus malheureuse encore que toi ; car ces deux fuchsias sont deux jumeaux.

—Oh ! fit la pauvre femme.

Et elle lâcha les deux fleurs.

Il se fit un silence, pendant lequel on eût dit que la Mort éprouvait un mouvement de pitié.

—Tiens, dit la Mort en présentant à la mère deux beaux diamants, voici tes yeux : je les ai pêchés en passant dans le lac ; reprends-les ; ils sont plus beaux et plus brillants qu'ils n'ont jamais été. Je te les rends ; regarde avec eux dans cette source profonde qui coule à côté de toi. Je te dirai les noms de ces deux fleurs que tu voulais arracher, et tu y verras tout l'avenir, toute la vie humaine de ces deux



QUEBEC—AU PIED DE LA COTE DU CHIEN, EN-DESSOUS DE LA BATTERIE DE LA DEMI-LUNE

J. Weston

enfants. Tu apprendras alors ce que tu voulais détruire ; tu verras ce que tu voulais refouler dans le néant.

Et, reprenant ses yeux, la mère regarda dans la source. C'était un magnifique spectacle que de voir à quel avenir de bonheur et de bienfaisance étaient réservés ces deux êtres qu'elle avait failli anéantir.

Leur vie s'écoulait dans un atmosphère de joie, au milieu d'un concert de bénédictions.

— Ah ! murmura la mère en mettant la main sur ses yeux, j'ai failli être bien coupable.

— Regarde, dit la Mort.

Les deux fuchsias avaient disparu. et, à leur place, on voyait un petit cactus qui prenait la forme d'un enfant ; puis l'enfant grandissait et devenait un jeune homme plein de brûlantes passions ; tout était chez lui larmes, violences et douleurs.

— Il finissait par le suicide.

— Ah ! mon Dieu, qu'était-ce que celui-là ? demanda la mère.

— C'était ton enfant, répondit la Mort.

La pauvre femme poussa un gémissement et s'affaissa sur la terre.

Puis, après un instant, levant les bras au ciel :

— O mon Dieu, dit-elle, puisque vous l'avez pris, gardez-le. Ce que vous faites est bien fait.

La Mort, alors, étendit le bras vers le petit cactus.

Mais la mère lui arrêta le bras d'une main, et, de l'autre, lui rendant ses deux yeux.

— Attends, dit-elle, que je ne le voie pas mourir.

Et la pauvre mère vécut trente ans encore, aveugle mais résignée.

Dieu avait mis l'enfant au rang des anges ; — il mit la mère au rang des martyrs.

(Imité d'Andersen.)

Nouvelle pharmacie. — Tout le monde admire la jolie pharmacie que M. S. LACHANCE, bien connu comme pharmacien de renom, vient d'ouvrir sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Jacques-Cartier, porte voisine de la banque d'Épargnes. Comme l'on peut s'en convaincre en visitant cette pharmacie, M. Lachance a déployé beau-coup de goût et d'habileté dans l'aménagement et dans l'achat de ses marchandises, et l'acheteur est certain de trouver à cet établissement tout ce dont il a besoin.

Nouvelle maison. — Maison nationale. — M. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste.-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui vendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine.

Un Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine. — COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS. — Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces préchant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratuits, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARNAULT, Gérant.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Le public a appris avec plaisir que M. LANTHIER, ci-devant de la maison Thibault, Lanthier & Cie., No. 271, rue Notre-Dame, allait continuer cette maison populaire. Les conditions auxquelles M. Lanthier a acheté le fonds de l'ancienne société le mettent en état de vendre à grand marché. Il n'y a pas une maison où on puisse se procurer des fourrures, chapeaux, gants, parapluies, etc., à des prix aussi réduits. M. Lanthier aura aussi constamment en mains un assortiment varié de pardessus en tweed imperméable. Quant à la qualité des articles, il suffit de mentionner les célèbres maisons Lincoln, Bennett & Cie., Woodrow, Woolfenden, etc., où M. Lanthier s'approvisionne, pour se convaincre que le public sera satisfait. Un escompte de 10 pour cent sera accordé à toute personne payant argent comptant, et il n'y aura qu'un seul prix. M. Lanthier est seul autorisé à régler toutes les affaires de l'ancienne maison Thibault, Lanthier et Cie.

A NOS LECTEURS. — Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix exorbitamment bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

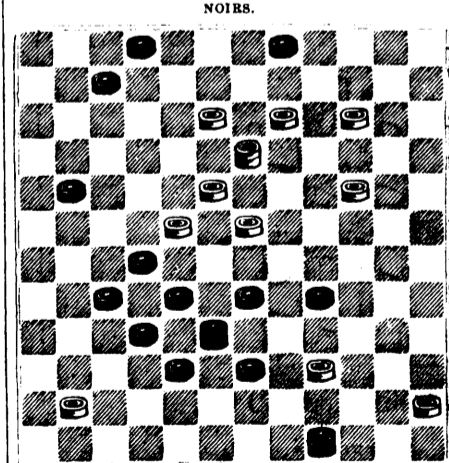
Maison A. Pilon & Cie. — Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché qu'on ne voit. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndicat nommé à la faillite de la maison A. Pilon & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écouler à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général.

A. PILON & CIE., 647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal. Par ordre du syndicat officiel, C. Beausoleil.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 162
Composé par M. TANCRÈDE PELLERIN, Montréal.



BLANCS.
Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 160

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
39	43
34	45
7	1
2	13
40	53
46	40
35	46
55	49
44	55
31	44
38	49
27	42
66	8
1	6
29	62
68	19
55	68
58	52
26	46
63	57
68	21
71	55 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 160
Saint-Hyacinthe. — MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot.

LES ECHECS

MONTREAL, 1^{ER} mai 1879.

Adresser toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 156 : MM. L. O. P., Sherbrooke ; Z. Delaunais, Québec ; A. C., Saint-Jean ; H. Paradis, J. Gauthier, S. Lafrenaie, M. Toupin, un Amateur, Montréal ; N. P., Sorel.

C. A. B., Saint-Hyacinthe. — La solution du problème No. 156 est démolie au second coup des Noirs par P pr T au lieu de R 1^{er} F.

Le tournoi de problèmes du *Detroit Free Press*, que nous avons annoncé et qui vient d'être clos, comprend 39 séries (117 problèmes). Nous félicitons M. Bull de ce beau succès.

Le septième congrès annuel entre les universités d'Oxford et de Cambridge a eu lieu jeudi, le 3 avril dernier, au Club d'Échecs de Saint-Georges, rue King, à Londres. L'université de Cambridge a remporté la victoire par cinq parties contre quatre, avec trois nulles.

Le nouveau Président de la République française ex-celle en épigramme. Comme on le sait, M. Grévy est très-bon joueur d'échecs et, tout récemment, ayant été invité à tracer quelques lignes dans un album, a écrit comme suit : " La vie est une partie d'échecs où chacun tient son rang suivant sa qualité ; mais, quand la partie est finie, Rois, Reines, Cavaliers et tout le reste sont jetés dans la même boîte."

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Nous devons à l'obligeance du conducteur du tournoi, M. Shaw, de pouvoir donner aujourd'hui la continuation des parties terminées à venir au 21 avril 1879.

No.	JOUEURS.	GAGNÉE PAR
64	Foster vs. Hicks	Hicks
65	Kittson vs. Bolvin	Kittson
66	Narraway vs. Saunders	Saunders
67	Black vs. Ryall	Ryall
68	Clawson vs. Murphy	Murphy
69	Henderson vs. Hicks	Hicks
70	Kittson vs. Ryall	Ryall
71	Braithwaite vs. Ryall	Braithwaite
72	Murphy vs. Shaw	Shaw
73	Narraway vs. Shaw	Shaw
74	Henderson vs. Murphy	Henderson
75	Braithwaite vs. Murphy	Braithwaite

TOTAL DES PARTIES JOUÉES ET GAGNÉES.

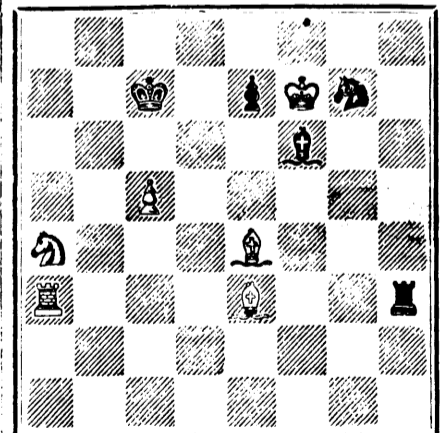
NOMS.	PARTIES JOUÉES.	GAGNÉES.
W. H. Hicks	7	5
John Henderson	10	8
A. Saunders	7	6 1/2
J. W. Shaw	12	8 1/2
M. J. Murphy	10	6
C. A. Bolvin	14	6
W. Braithwaite	10	7
Dr. J. Ryall	11	5 1/2
H. N. Kittson	5	3
G. Gibson	9	3
J. E. Narraway	12	6
J. Clawson	11	4 1/2
J. T. Wylde	9	3
J. G. Foster, C.R.	11	2 1/2
G. P. Black	12	3

J. W. SHAW.
Conducteur du tournoi.

PROBLÈME No. 158.

Composé par M. F. X. LAMBERT, Ottawa.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

Solution du problème No. 156.

Blancs. Noirs.
1 C 6e FR 1 P pr T (A)
2 C 7e FR 2 P 4e C
3 T pr P, échec et mat. (A)

(A) 1 R 1^{er} T
2 F 8e F 2 P pr T
3 C 7e F, échec et mat.

70^{ème} PARTIE

Jouée récemment dans un tournoi au Club d'Échecs de Glasgow.

Gambit Classique.

Blancs. Noirs.
M. SPENS. M. JENKIN.
1 P 4e R 1 P 4e R
2 P 4e R 2 P pr P
3 F 4e F D 3 P 4e D
4 F pr P 4 D 5^o T R, échec
5 R 1^{er} F 5 P 4e CR
6 P 4e D. 6 F 2e CR

7 P 5e R (a)	7 C 2e R
8 C 2e FR	8 D 4e TR
9 F 4e R	9 C 4e FR
10 R 1 ^{er} C	10 C 5e TR
11 D 2e R	11 P 3e TR (b)
12 P 3e F D	12 C pr P C
13 R pr C (c)	13 F 6e TR, échec
14 R 2e F	14 P 3e F D
15 T 1 ^{er} CR	15 C 2e D
16 F pr P FR	16 P 5e CR
17 C 1 ^{er} R	17 Roquent T D
18 F 3e CR	18 P 4e FR
19 F pr P F D (d)	19 P 5e FR (e)
20 F pr C, échec	20 T pr F
21 F pr P	21 T 1 ^{er} FR
22 C 3e D	22 F pr P R (f)
23 D pr F	23 D pr D
24 C pr D	24 T pr F, échec
25 R 3e R	25 Résignant.

NOTES.

- (a) Ce coup est inférieur à C 3e F D.
- (b) Préparer le sacrifice non justifié du C.
- (c) Prendre le C avec la Dame donnerait aux Noirs une attaque gagnante.
- (d) Tout à fait le style de M. Spens. Nous pensons, cependant, que ce sacrifice n'est pas correct.
- (e) La position est extrêmement intéressante. La question de savoir si les Noirs pouvaient, avec sûreté, prendre le F, est difficile à résoudre, mais nous l'aurions préféré au coup du texte, car il présentait plus de chance de nullité.
- (f) Nous ne comprenons pas ce que les Noirs ont voulu faire par ce coup, qui est immédiatement fatal pour eux.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 26 avril 1878.

	FARINE	\$ c.	\$ c.	\$ c.
	Farine de blé de la campagne, par 100 lbs	0 00	0 50	0 00
	Farine d'avoine	0 00	0 50	0 00
	Farine de blé d'Inde	0 00	0 50	0 00
	Sarrasin	1 25	1 50	0 00
GRAINS				
	Blé par minot	0 80	0 90	
	Pois do	0 40	0 50	
	Orge do	0 40	0 50	
	Avoine par 40 lbs	0 35	0 40	
	Sarrasin par minot	0 40	0 50	
	Mill do	1 00	1 05	
	Lin do	1 60	1 80	
	Blé d'Inde do	0 00	0 80	
LÉGUMES				
	Pommes au baril	1 50	3 00	
	Potatoes au sac	0 75	0 90	
	Fèves par minot	1 10	1 15	
	Wignons par treize	0 04	0 05	
LAITERIE				
	Beurre frais à la livre	0 25	0 30	
	Beurre salé do	0 10	0 15	
	Fromage à la livre	0 00	0 00	
VOLAILLES				
	Dindes (vieux) au couple	2 00	2 25	
	Dindes (jeunes) do	1 40	1 60	
	Oies au couple	1 50	1 75	
	Canards au couple	0 50	0 60	
	Poules do	0 70	0 80	
	Coullets do	0 00	0 00	
GIBIERS				
	Canards (sauvages) par couple	0 35	0 40	
	do noir par couple	0 40	0 50	
	Pleviers par douzaine	0 00	0 00	
	Beccasses au couple	0 10	0 10	
	Pigeons domestiques au couple	0 15	0 20	
	Perdrix au couple	0 50	0 60	
	Tourtes à la douzaine	0 00	0 00	
VIANDES				
	Bœuf à la livre	0 04	0 05	
	Lard do	0 09	0 10	
	Mouton do	0 00	0 10	
	Agneau do	0 00	0 10	
	Lard frais par 100 livres	5 00	6 00	
	Bœuf par 100 livres	0 00	5 00	
	Vièbres	0 20	0 25	
DIVERS				
	Sucre d'érable à la livre	0 08	0 10	
	Sirop d'érable au gallon	1 00	1 25	
	Miel à la livre	0 12	0 15	
	Oufs frais à la douzaine	0 14	0 16	
	Haddock à la livre	0 05	0 08	
	Saindoux par livre	0 08	0 12	
	Peaux à la livre	0 05	0 00	

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1 ^{re} qualité, par 100 lbs	\$ 4 00	\$ 5 00
Bœuf, 2 ^{me} qualité	3 00	3 75
Vaches à lait	26 00	36 00
Vaches extra	15 00	25 00
Veaux, 1 ^{re} qualité	4 00	5 00
Veaux, 2 ^{me} qualité	2 00	3 00
Veaux, 3 ^{me} qualité	5 00	6 00
Moutons, 1 ^{re} qualité	3 50	4 50
Moutons, 2 ^{me} qualité	3 00	3 50
Agneaux, 1 ^{re} qualité	2 00	2 70
Agneaux, 2 ^{me} qualité	0 00	0 00
Cochons, 1 ^{re} qualité	0 00	0 08
Cochons, 2 ^{me} qualité	0 00	0 08
Poin, 1 ^{re} qualité, par 100 boîtes	\$ 9 00	10 00
Poin, 2 ^{me} qualité	7 00	8 00
Paille, 1 ^{re} qualité	5 00	6 00
Paille, 2 ^{me} qualité	3 50	4 00

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ.

L.-O. DAVID.

“L'INTENDANT BIGOT”

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centimes.
Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.
S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DUMARATY,
5 et 7, Rue Beury, Montréal.

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie : Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.

Livres de littérature de tous les auteurs canadiens. Livres classiques, en usage dans tous les collèges, couvents, etc., etc.

Papeterie, tapisserie, imagerie, articles religieux, etc., etc. en grande quantité.

Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité. Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte. Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai.

Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal.

Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint-Paul, Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



PROVINCE DE QUÉBEC

Chambre du Parlement BILLS PRIVÉS

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette Officielle de Québec), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la Gazette Officielle de Québec, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la Gazette Officielle, adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cons. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 1er avril 1879.



Le public est requis de faire attention aux règlements suivants concernant les Lois de Pêche dans la Province de Québec :

- Le BROCHET ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai. Le MASKINONGÉ ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai. L'ACHIGAN ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai. Le SAUMON (avec filets) ne peut être pris du 1er Août au 1er Mai. Le SAUMON (avec dard ou ligne) ne peut être pris du 1er Septembre au 1er Mai. La TRUITE de Rivière ou de Ruisseau ne peut être prise du 1er Octobre au 31 Décembre. La TRUITE SAUMONNEE et TRUITE des Lacs ne peut être prise du 15 Octobre au 1er Décembre. Le POISSON BLANC ne peut être pris du 10 Novembre au 1er Décembre.

Il est défendu de pêcher avec des filets ou seines à moins d'en avoir une licence. Les filets doivent être levés depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin de chaque semaine. Les filets ou seines ne doivent pas être tendus de manière à obstruer les canaux ou baies. Les défenses de pêcher sont faites aux sauvages de même qu'aux blancs. Toute personne coupable d'infraction à ces règlements est passible d'amende et de frais; ou à défaut de paiement, sujette à l'emprisonnement. Durant le temps prohibé, personne ne pourra pêcher, attrapper, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucune sorte de poissons ci-haut mentionnés.

Par ordre, W. F. WHITCHER, Commissaire des Pêcheries. Département des Pêcheries, Ottawa, 2 avril 1879.

Tapisseries ou Papiers Peints

Les sous-signés ont maintenant en mains un magnifique assortiment de Tapisseries Anglaises et Américaines, à des prix très-modiques, c'est à savoir : CINQ CENTS LE ROULEAU et au-dessus. Le choix en est varié et l'assortiment se compose de CENT VINGT-CINQ MILLE ROULEAUX, consistant en Papier Chêne, Papier Moiré, Papier Marbre, Papier fonds unis diverses teintes, Papiers ordinaires pour chambres à lits, salles à manger et salons, Papiers Dorés et Veloutés.

AUSSI :

Bordures de toutes les qualités, décors riches et ordinaires. Une visite est sollicitée.

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame.

Les Mères LA FARINE

SAVENT DE QUE BLE-D'INDE

POUR LES ENFANTS

Les Nourrices SAVENT EST

QUE LA MEILLEURE.

DEMANDE AU PARLEMENT

Les exécuteurs testamentaires de feu l'hon. Joseph Musson, donnent avis qu'ils s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte leur permettant de bâtir des routes ou magasins sur toute l'étendue de leur propriété, située en la cité de Montréal, au coin des rues du Port et de la Commune, et désignée aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre du quartier ouest de la cité de Montréal, sous le numéro cinq (5), sans être soumis aux dispositions d'un acte passé dans les vingt-septième et vingt-huitième années du règne de Sa Majesté, sous le chapitre soixante, et de toute autre loi, statut ou règlement, qui autorise la cité de Montréal à faire un ou des plans ou cartes indiquant les rues pour chaque section de la cité, et sans être soumis aux conditions imposées par tels actes ou règlements, privant les propriétaires de toute indemnité pour les bâtiments qu'ils pourraient construire sans se conformer à tels plans ou cartes.

Montréal, 2 avril 1879. GÉOPFRION, RINFRET & DORION, Procureurs des dits exécuteurs testamentaires.

INFIRMERIE DE CHEVAUX

H. L. A. AUDRAIN, Médecin Vétérinaire (DIPLOMÉ DU COLLÈGE VÉTÉRINAIRE DE MONTRÉAL)

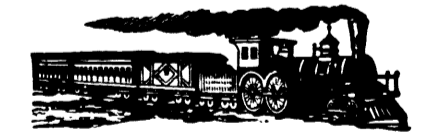


A l'honneur de prévenir le public que le 1er mai prochain, il ouvrira un établissement vétérinaire très-confortable, dans le faubourg de Québec, sur la rue Panet, près de la rue Sainte-Catherine. En attendant, il continuera de soigner à domicile, à prix réduits.

Les personnes qui désirent l'encourager peuvent le consulter à toute heure à sa résidence. Au coin des rues Visitation et Ontario, 377. Montréal, 2 avril 1879.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.



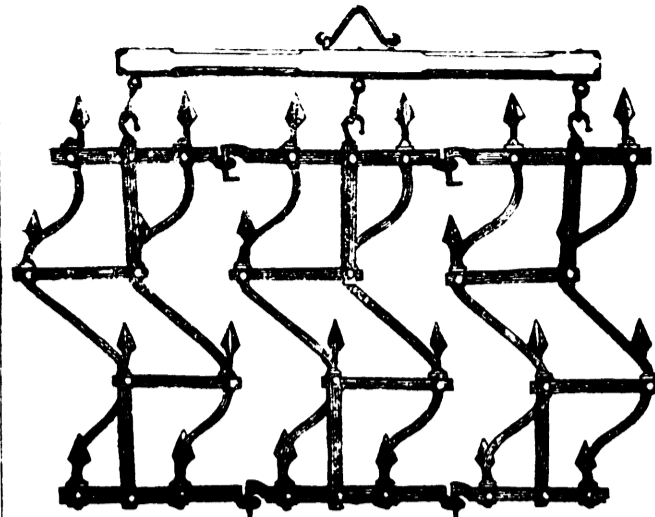
Chemin de Fer Intercolonial 1878-79 ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit : Partant de la Pointe-Lévis, 8.00 A.M. Rivière du Loup, 2.00 P.M. Arrivant à Trois Pistoles (dîner), 3.00 Rimouski, 4.49 Campbellton (souper), 10.00 Dalhousie, 10.21 Bathurst, 12.28 A.M. Newcastle, 2.10 Moncton, 5.00 St-Jean, 9.15 Halifax, 1.30 P.M.

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains tiennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean. Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques. C. J. BRYDGES, Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement. Montréal, 18 nov. 1878.

Le meilleur Grubbeur à Herse qui existe!



Nul cultivateur ne devrait se passer d'une de ces machines et aussi d'une

HERSE EN FER

fabriquée de la même manière en quatre sections. Pour pulvériser entièrement la terre et la préparer pour la semence, ces machines n'ont pas d'égaux.

Grand assortiment de Charrettes en acier, Faucheuses et Moissonneuses, Râteaux à foie à cheval, lames pour toutes sortes de Faucheuses en magasin.

S'adresser pour les prix et les détails à

LARMONTH & FILS,

33, rue du Collège, MONTRÉAL.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit :

Table with train schedules: Train Express pour Hull, Train Express de Hull, Train pour St-Jérôme, Train de St-Jérôme. Includes arrival and departure times.

Bureau-Général : No. 13, Carré de la Place-d'Armes.

TARNES, LEVE & ALDEN,

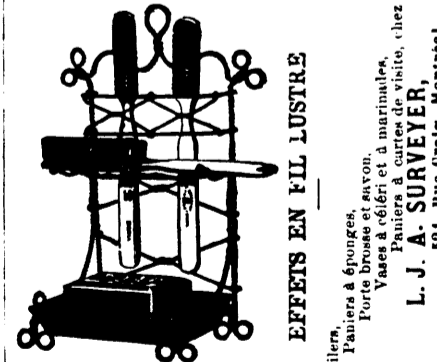
Agents des Billets, Bureaux : 202, rue St-Jacques, au-dessous de l'Institut des Artisans, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. C. A. SCOTT, Surintendant-Général. Montréal, 19 décembre 1878.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboures, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Métrino, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes. A. C. SENECA & Cie. Importateurs et manufacturiers. No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.



SOUS PRESSE RECUEIL

De 16 mélodies, avec paroles Anglaises, Espagnoles et Françaises, COMPOSÉES PAR LE

Comte de Premio-Real,

Devant paraître dans la première quinzaine de Mars, chez A. LAVIGNE, Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean (Banque d'Épargne), Québec.



CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

DIVISION EST

Commençant MARDI, le 11 FÉVRIER, les trains pour cette division partiront comme suit :

Table with train schedules: Départ d'Hochelaga, Express, Mélib. Arrivée à Québec, 10.10 p.m., 3.50 p.m.

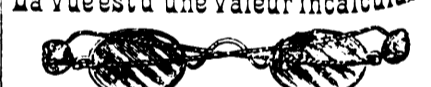
DE RETOUR :

Table with train schedules: Départ de Québec, Express, Mélib. Arrivée à Montréal, 7.30 p.m., 10.10 a.m.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard. Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Allen, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelaga et du Mile-End. J. T. PRINCE, Agent-gén. des Psa. Montréal, 7 février 1879.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez : BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

La vue est d'une valeur incalculable



HEARN & HARRISON vendent les meilleures NETTES en cristal pour \$1; en argent, \$2; en or, \$3; magnifiques Lunettes d'Opéra de \$2 à \$10; Télescopes, \$2 à \$20. Satisfaction garantie.

242 et 244, RUE NOTRE-DAME

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

PETIT MOIS DE ST-JOSEPH

Pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une Neuvaine, par l'auteur des "Paillettes d'Or"

Jolie brochure in-32 de 68 pages.—Prix : 50c chaque. 40c la douzaine. \$3.00 le cent. Montréal : Librairie St-Joseph—CADIEUX & DEROME, 207, rue Notre-Dame. L'auteur de ce pieux opuscule dédié son modeste travail à l'ange gardien de la Sainte-Famille, et le prie d'aller semer ces pieuses pensées dans les murs bénis de la famille chrétienne. "La, ajoute-t-il, elles germeront sous votre influence, échauffées doucement par la prière et la méditation, et elles produiront ces gracieuses vertus qui font le charme du foyer; la piété, le travail, la concédance, le "support, l'amabilité." Inutile de faire l'éloge de ce PETIT MOIS, qui est déjà rendu à sa 48me édition.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix : \$1 le paquet, six paquets pour \$5, par la maille franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franco de port. Adressez-vous à : La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont. Vendu à Montréal, en Canada, et aux Etats-Unis partout les Pharmaciens.